



**RECUEIL  
DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
DU DEPARTEMENT**

**N° 12 - Décembre 2014  
Complément N° 2**

**Procès-verbal officiel  
des délibérations  
de la Session  
du 15 décembre 2014**





# **PROCES-VERBAL OFFICIEL DES DELIBERATIONS**

**SESSION DU 15 DECEMBRE 2014**

**Ouverture de la séance**

**SEANCE DU LUNDI 15 DECEMBRE 2014**

La séance du **LUNDI 15 DECEMBRE 2014** est ouverte à **10 H 10**, sous la Présidence de **M. Mathieu KLEIN**.

Tous les Membres de l'Assemblée sont présents, à l'exception de **MM. ARIES Christian** et **BAUMONT Michel**, qui avaient donné respectivement délégation de vote à **MM. BISTON Yvon** et **SAINT-DENIS Marc**.

**M. Mathieu KLEIN.** – Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,

Chers collègues,

Je déclare ouverte notre session du lundi 15 décembre 2014, durant laquelle nous examinerons le budget primitif 2015 du département.

Lors de notre débat d'orientation budgétaire, j'ai souligné les priorités qui doivent nous permettre, dans un contexte toujours difficile, de construire un budget 2015 offensif de confiance et d'avenir.

Cette ambition est possible, malgré le décalage en temps très important entre les recettes et les dépenses de l'État pour financer notamment les Allocations Individuelles. Pour ce qui est à la fois mon premier budget en tant que Président du Conseil Général, et le dernier de ce mandat, je vous propose de faire le choix de l'action :

Par un soutien accru à l'investissement, à l'heure où d'autres collectivités autour de nous s'apprêtent à faire l'inverse ;

Par la poursuite de l'intégralité de nos engagements, notamment la gratuité des transports scolaires que seule une quinzaine de Conseils Généraux a maintenue, le soutien financier aux projets des communes de Meurthe-et-Moselle, les tarifs progressifs des cantines de nos collègues, le plan « Collèges Nouvelles Générations », ou encore les moyens de soutenir l'agriculture ;

Enfin, par le renforcement de la priorité jeunesse, dont Michel DINET avait fait le cœur de notre mandat. Nous verrons durant nos travaux comment l'enjeu éducatif et l'engagement dans la transition écologique sont les deux faces de la même pièce : celle qui prépare l'avenir de nos territoires.

Contrairement à d'autres départements confrontés à des situations financières périlleuses, notre budget continue à porter cette ambition grâce à la gestion rigoureuse des finances départementales qui prévaut depuis 1998, conduisant le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle à être celui dont le niveau de dette par habitant est le moins élevé de Lorraine, et bien en-deçà de la moyenne des départements de la strate : 352 euros contre 489 euros. La capacité de désendettement du département est la plus forte de Lorraine, dont le niveau de fiscalité se situe en-dessous de la moyenne nationale des départements et de ceux de la même strate.

Cette ambition est possible malgré le décalage encore très important entre les dépenses et les recettes de l'État pour financer les Allocations Individuelles de Solidarité. Je veux toutefois souligner que les accords de Matignon, signés en juillet 2013 entre le Premier ministre, Jean-Marc AYRAULT et l'ADF, ont permis en 2014, et pour la première fois depuis 10 ans, d'atténuer ce décalage de

plus de 440 millions d'euros aujourd'hui entre les dépenses engagées par le Conseil Général pour les trois Allocations Individuelles de Solidarité et les recettes encaissées. L'annonce de la pérennisation de ces accords est une bonne nouvelle dans ce contexte.

Les efforts continus de gestion engagés depuis 2004 nous donnent aujourd'hui une assise financière suffisamment solide pour nous permettre de concilier un niveau d'investissement élevé avec la préservation d'un service public départemental de qualité et de proximité.

Notre niveau d'investissement continuera donc d'augmenter en 2015, comme il avait déjà progressé en 2014.

En se fixant le cap de 192,2 millions d'euros d'investissements en 2015, après 189 millions en 2014, nous faisons le choix résolu de ne pas sacrifier l'avenir au présent, ni les solutions de demain aux problèmes d'aujourd'hui.

En accélérant le plan « Collèges Nouvelles Générations », en ajoutant un volet de production d'énergie renouvelable au volet réduction des consommations énergétiques, en lançant un plan pluriannuel d'investissement pour la rénovation des bâtiments de l'Aide Sociale à l'Enfance, en renforçant les investissements sur nos infrastructures routières, nous créons les conditions d'un soutien à l'activité économique et à l'emploi dans notre département.

Le programme d'investissement 2015 constitue le plan de relance du département, face notamment à la crise du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. La convention travaillée étroitement avec la fédération du BTP que présentera André CORZANI en témoigne. Celle-ci mobilise les moyens de la collectivité départementale et invite également à la mobilisation des autres acteurs publics et privés.

Comme je vous l'ai indiqué lors de la session de septembre, j'ai souhaité qu'un travail spécifique soit réalisé en vue d'améliorer l'accès des marchés publics départementaux aux entreprises locales. Le rapport 51 présentera ainsi les modalités précises et concrètes qui nous feront dépasser le taux déjà élevé d'entreprises du département ayant accès à nos marchés : 85,4% pour les marchés de travaux, et 78% pour les marchés de service. René MANGIN reviendra sur ce sujet de manière détaillée.

Elles engagent notre département aussi bien dans la lutte contre les pratiques de prix anormalement bas qui pénalisent les TPE et PME locales, dans la simplification des démarches administratives qui découragent ces mêmes PME, dans le soutien à la trésorerie des entreprises, en élargissant à tous les marchés le système d'avance minimum de 10% du montant du marché et, enfin, dans la valorisation des savoir-faire des entreprises locales, en introduisant des critères environnementaux dans les marchés.

Ces dispositions, associées à la convention avec les fédérations d'acteurs du Bâtiment et des Travaux Publics, constituent une série de mesures qui, je l'espère,

contribueront à accompagner les entreprises du département, leurs responsables comme leurs salariés, dans la conjoncture difficile qu'ils traversent.

C'est dans le même esprit de soutien à l'emploi et à l'activité des agriculteurs que je vous proposerai, à l'initiative de Gauthier BRUNNER, de généraliser dès 2015 les circuits courts, avec l'introduction des produits locaux, notamment issus de l'agriculture biologique, dans la restauration collective. Les résultats de l'expérimentation engagée depuis 3 ans dans le Toulois sont encourageants, et les discussions se poursuivent aujourd'hui avec la Chambre d'Agriculture, ainsi qu'avec des associations spécialisées, afin de doter rapidement notre collectivité des outils techniques visant à généraliser l'approvisionnement de proximité.

Afin de garantir les engagements historiques du Conseil Général, et parce que j'ai, comme vous, la conviction que les dynamiques dans nos territoires ne doivent être ni ralenties ni brisées, je vous propose que nos efforts de gestion pèsent d'abord sur les actions que nous portons en maîtrise d'ouvrage. Nous pourrions ainsi préserver autant que possible les capacités d'action de nos partenaires, et les encourager dans leurs initiatives et leurs projets.

Je pourrais, comme d'autres, saisir l'occasion de chaque discours public pour dénoncer le désengagement de l'État. Vous connaissez ma position : chaque citoyen, chaque entreprise, chaque collectivité doit contribuer à l'effort de redressement de nos comptes publics. C'est une responsabilité pour les générations futures. J'ai dit et écrit au Premier ministre mon désaccord avec cette diminution trop forte des dotations aux collectivités, entamée du reste sous la présidence de Nicolas SARKOZY, qui met à mal l'investissement public, et donc l'emploi.

Mais je refuse la posture, un peu trop facile à mon goût, de renvoyer à d'autres l'exclusive responsabilité de ce qui deviendrait alors notre propre impuissance. Au contraire, nos concitoyens attendent de nous que nous apportions des solutions et que nous nous engagions concrètement dans des actes qui soient porteurs à la fois de sens et d'espoir dans l'avenir.

C'est sur ces bases que repose le partenariat que nous avons su créer avec les communes et les intercommunalités de Meurthe-et-Moselle. Je l'ai dit en juin dernier : l'année 2015 sera une année de transition entre le précédent Contrat Territorial de Développement Durable, et le nouveau contrat du mandat 2015-2021. En conséquence, et en plus du délai supplémentaire qui permettra de réaliser les projets engagés depuis 2011, l'année 2015 sera donc dotée de moyens financiers afin de continuer à accompagner les collectivités locales.

Avec le Vice-Président Olivier JACQUIN, nous aurons l'occasion de revenir en détails sur ces mesures lors de la réunion des maires, ce jeudi, à 18h00.

Aucun progrès durable, mes chers collègues, ne peut prendre racine dans un quotidien difficile. L'Est Lunévillois reste un territoire où les indicateurs sociaux et économiques sont alarmants. Ils le seraient encore plus sans les moyens mobilisés par le Conseil Général et les collectivités au cours des dix dernières années, coordonnés d'ailleurs avec ceux de l'État et du Conseil Régional. La

situation exige une mobilisation supplémentaire, un effort particulier pour répondre aux défis auxquels ce territoire est confronté. Le département prend ici tout son sens dans son rôle d'échelon intermédiaire garant des solidarités. Nous ne pourrions pas agir seul ; c'est pourquoi je souhaite que les acteurs locaux prennent aussi conscience de l'importance d'une mobilisation nouvelle pour l'Est Lunévillois, qui dépasse les clivages traditionnels. Nous devons apprendre à mieux mobiliser les potentialités de ce territoire et à mieux activer les ressources pour, en premier lieu, résister à toute forme de fatalité et de résignation pour ce territoire.

L'Est Lunévillois possède des atouts indéniables, nombreux et précieux, que ce soit dans le domaine agricole, forestier, touristique, industriel, dans le domaine de l'artisanat d'art avec Baccarat ou encore dans celui de la production d'énergies renouvelables.

Je confirme que, sur proposition du Vice-Président Gregory GRANDJEAN, j'ai confié à Philippe COLIN la mission de construire, en concertation étroite avec les autres collectivités et les acteurs du territoire, un plan d'action pour le développement de l'Est Lunévillois ; je vous transmettrai la lettre de mission, afin que chaque conseiller général puisse prendre sa part à ce travail nécessaire. Je souhaite que Philippe COLIN nous présente les grandes orientations du plan qui ressortiront de sa première série de contacts, lors de la prochaine session le 2 février 2015.

Enfin, le budget 2015 doit également confirmer et renforcer la priorité donnée à la jeunesse. Je vous rappelle que c'est ainsi que le plan « Collèges Nouvelles Générations » constitue le premier investissement de notre collectivité. Avec lui, les 28.265 élèves des collèges publics d'aujourd'hui, et tous ceux qui leur succéderont demain, pourront disposer d'infrastructures nouvelles et adaptées aux exigences d'un enseignement de qualité, ouvert sur le numérique et les nouvelles technologies. Cet investissement n'est pas seulement patrimonial ; il est d'abord et surtout un investissement humain, pour offrir aux générations nouvelles un cadre éducatif d'excellence.

Mes chers collègues, l'année 2015 sera une belle année démocratique. À trois reprises, les Meurthe-et-Mosellans seront appelés à exprimer leur avis. D'abord le 1<sup>er</sup> février, dans le cadre de la consultation régionale sur la gare lorraine d'interconnexion TGV de Vandières. Il n'y a que des raisons de se réjouir que notre région expérimente pour la première fois en France à cette échelle ce nouvel outil démocratique, porteur d'espoir, car reposant sur l'idée que pour donner de l'élan à la légitimité naturelle des élus du suffrage universel, il faut que les citoyens s'approprient pleinement les grands enjeux de leur territoire. Et, à l'évidence, le lien entre le réseau ferroviaire régional et la grande vitesse nationale et européenne en constitue un. En mars ensuite, puis en fin d'année, ils choisiront leurs conseillers départementaux puis régionaux, à l'échelle de notre nouvelle région Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne.

Autant d'occasions risquées et de dangers, diront les uns. Autant d'opportunités de tracer un chemin, aussi escarpé soit-il, projet contre projet, pour donner du sens au service public. Vous lirez dans le rapport 38, portant sur l'implantation

territoriale des maisons départementales de solidarité, notre volonté de moderniser en même temps que de préserver le maillage de proximité des solidarités, qui fait la force de la Meurthe-et-Moselle. Autant d'opportunités de faire mentir les « déclinologues ».

Sans réduction du nombre de nos sites, nous améliorerons les services rendus à la population, en garantissant à chaque usager une connaissance parfaite des services disponibles dont il peut disposer sur chacun de nos points d'accueil. Cette nouvelle organisation se mettra progressivement en place à partir de 2015, en lien étroit avec les collectivités concernées.

Là où nous pourrons créer des services mutualisés avec un CCAS, un CIAS, et la CAF, nous le ferons, d'abord dans l'intérêt des usagers, afin que ces derniers n'aient pas à souffrir de déplacements multiples. Le soutien aux personnes les plus fragiles et les moyens que nous consacrons à la solidarité sont aussi en augmentation. Un effort sera consenti en faveur de la programmation prochaine de nouvelles places en établissement pour personnes âgées.

Le pouvoir d'achat des Meurthe-et-Mosellans est préservé avec la stabilité fiscale.

Le taux de la taxe foncière sur le bâti, seul impôt direct de notre collectivité, n'augmentera pas, comme c'est le cas depuis 2012. Notre collectivité, je le rappelle, reste en-dessous de la moyenne tant pour l'ensemble des départements, que pour ceux de la même strate. La gratuité des transports scolaires est préservée et la réforme de la tarification des cantines scolaires continue de son côté à produire ses effets, avec plus de 2.000 collégiens supplémentaires dans nos cantines. Le chemin des coopérations interdépartementales et transfrontalières est désormais tracé. Nous nous y sommes engagés, et nous ne reculerons plus.

Tout comme l'Ardèche et la Drôme avancent sur leurs mutualisations et le Nord et le Pas-de-Calais renforce ses partenariats, les départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges, avec la région Lorraine, engagent des coopérations nouvelles pour améliorer l'efficacité de nos politiques publiques, notamment là où les bassins de vie et d'emploi de nos concitoyens dépassent les limites administratives de nos départements.

Si l'allègement indispensable de l'agenda du président PONCELET a nécessité le report de quelques semaines de la réunion interdépartementale de nos assemblées, nous avons convenu de poursuivre le travail engagé, et c'est ainsi qu'à ce stade, chaque assemblée départementale doit se saisir des propositions auxquelles sont parvenus les travaux engagés ces derniers mois autour de chacun des schémas interdépartementaux. C'est l'exercice que je vous propose de faire en examinant le rapport 57, qui présente ces résultats.

Pour conclure, mes chers collègues, je tiens à dire toute ma gratitude à celles et ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce budget. D'abord à René MANGIN, Vice-Président aux Ressources, pour son implication quotidienne, ainsi qu'aux Vice-Présidents qui ont eu la difficile responsabilité de construire leur budget dans le respect du cadre posé et dans le respect des engagements du projet



départemental que nous avons pris collectivement devant les Meurthe-et-Mosellans.

Je veux aussi exprimer toute ma reconnaissance aux agents départementaux, dont le dévouement, la conscience et les grandes compétences professionnelles font vivre le dynamisme de notre service public départemental.

Je vous rappelle l'organisation de nos travaux :

Les Commissions Intérieures se réuniront demain, mardi 16 décembre, à partir de 9h30. La Commission Finances élargie à l'ensemble des conseillers généraux se réunira mardi 16 décembre, à partir de 11h30, afin d'aborder en présence de Finance Active les questions relatives à la gestion de la dette. La Commission Finances réceptionnera les cinq autres commissions ce même mardi à partir de 14h15.

Les groupes politiques auront l'occasion de se réunir, notamment cet après-midi.

La séance publique reprendra le mercredi 17 décembre à 9h00, et se poursuivra le jeudi 18 décembre à partir de 9h00, si l'ordre du jour n'est pas épuisé.

J'attire votre attention sur le fait que, comme convenu avec les quatre présidents des groupes politiques de l'assemblée, la session de mercredi reprendra avec l'examen des rapports administratifs ; nous commencerons l'examen des rapports budgétaires à partir de mercredi après-midi. Votre présence ici est requise jusqu'à mercredi, 18h00. Je vous demanderai de bien vouloir prendre vos dispositions pour que le quorum reste atteint tout au long de nos travaux.

Je vous remercie de votre attention.

---ooOoo---

La séance est levée à 10H54.

La prochaine séance aura lieu le MARDI 17 DECEMBRE 2014 à 9H00.

LE PRESIDENT,

Mathieu KLEIN

**MEURTHE & MOSELLE**  
C O N S E I L G É N É R A L  
**PROCES-VERBAL**  
**OFFICIEL**  
**DES DELIBERATIONS**

**SESSION DU 15 DECEMBRE 2014**

**SEANCE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2014**

La séance du **MERCREDI 17 DECEMBRE 2014** est ouverte à 09 H 10, sous la Présidence de **M. Mathieu KLEIN**.

Tous les Membres de l'Assemblée sont présents, à l'exception de **MM. BAUMONT Michel** et **HABLOT Stéphane**, qui avaient donné respectivement délégation de vote à **MM. SAINT-DENIS Marc** et **MANGIN René**.

**RAPPORT N° 38 - SOLIDARITE POUR TOUS ET PAR TOUS -  
CONSOLIDER LE DEVELOPPEMENT SOCIAL EN MEURTHE ET  
MOSELLE - - IMPLANTATION TERRITORIALE DES MAISONS  
DEPARTEMENTALES DES SOLIDARITES ET NOUVELLE  
ORGANISATION DES SERVICES**

Mme PILOT, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 38 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- après avoir pris connaissance de l'avis du CTP, adopte l'ensemble des dispositions du rapport,

- acte de la phase d'affinage du dispositif présenté qui se déroulera au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015,

- et adopte les périmètres et les implantations des maisons départementales des solidarités présentés en annexe du rapport.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 39 - MODIFICATION DU REGLEMENT  
DEPARTEMENTAL D'AIDE SOCIALE ADOPTE PAR DELIBERATION  
DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE EN DATE DU 02 JUILLET  
2014**

Mme PILOT, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 39 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- décide d'abroger, dans l'article 13-1 relatif à la prestation de compensation du handicap, le paragraphe relatif à l'aide à l'environnement.

Lors du vote correspondant :

- les élus des groupes "Union de la Droite et du Centre" et "Démocrates Indépendants" déclarent voter contre,
- les élus des groupes "Socialiste et Républicain" et "Front de Gauche" déclarent voter pour.

**RAPPORT N° 40 - DEVELOPPER LE PLACEMENT FAMILIAL DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (ASE).**

M. PISSEMEM, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 40 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- approuve la mise en œuvre d'un plan de développement du placement familial.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 41 - MISE EN OEUVRE DU PLAN COLLEGES NOUVELLES GENERATIONS - - POINT D'ETAPE**

M. GRANDJEAN, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 41 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

Sur l'amendement présenté par le Groupe Front de Gauche proposant de *réécrire comme suit le paragraphe 3.4 – Territoire de Briey, secteur du Piennes* :

La délibération de juin 2012 prévoyait : « de restructurer ou de reconstruire à neuf le collège de Tucquenieux, de restructurer à neuf le collège d'Audun-le-Roman et de fermer, à l'issue de ces opérations, le collèges de Piennes.»

Il est proposé que sur ce secteur :

- le collège d'Audun-le-Roman soit restructuré à neuf,
- le collège de Tucquenieux soit restructuré à neuf ou reconstruit,
- le collège de Piennes soit restructuré à neuf ou reconstruit.

Compte tenu de la volonté conjointe des Conseils généraux de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle de construire un collège interdépartemental qui aurait vocation à accueillir les collégiens meusiens et meurthe-et-mosellans actuellement scolarisés à Boulogny et Piennes, il pourra être envisagé de scolariser les collégiens de Boulogny dans le nouveau collège de Piennes.

- les élus des groupes "Union de la Droite et du Centre", "Front de Gauche" et "Démocrates Indépendants" déclarent voter pour,
- les élus du groupe "Socialiste et Républicain" déclarent voter contre.

L'amendement n'est pas adopté.

- approuve les propositions contenues dans le rapport concernant :

- l'état d'avancement de la programmation des travaux 2012-2018,
- la programmation des travaux de sectorisation,
- les modifications de la carte des collèges et de la sectorisation pour 2015,

- autorise son président à demander à M. le préfet de prendre l'arrêté de fermeture du collège Monplaisir à Vandoeuvre-lès-Nancy, au 31 août 2015,

- et arrête, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 la nouvelle sectorisation du collège Callot à Vandoeuvre-lès-Nancy qui englobera l'actuel secteur de recrutement du collège Monplaisir.

Lors du vote correspondant :

- les élus du groupe "Union de la Droite et du Centre" déclarent s'abstenir,
- les élus des groupes "Socialiste et Républicain", "Démocrates Indépendants" et "Front de Gauche" déclarent voter pour.

A l'exclusion de la partir 3-4 Territoire de Briey - Secteur du Piennois pour laquelle :

- les élus du groupe "Front de Gauche" déclarent voter contre,
- les élus des groupes "Union de la Droite et du Centre", et "Démocrates Indépendants" déclarent s'abstenir,
- les élus des groupes "Socialiste et Républicain" déclarent voter pour.

**RAPPORT N° 42 - REPRESENTATION DES ELUS DU DEPARTEMENT AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES PUBLICS**

M. GRANDJEAN, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 42 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- décide la nomination de deux élus titulaires représentant le conseil général à chaque conseil d'administration des collèges publics.

COMMUNES	PATRONYME	Titulaires	
AUDUN LE ROMAN	Gaston Ramon	M Mariuzzo	M Corzani
BACCARAT	de Baccarat	Mme Falque	Mme Tallotte

BADONVILLER	Emile Fournier	M Muller	M Colin
BAYON	de l'Euron	M Sonrel	M Willer
BENAMENIL	René Gaillard	M Beaumont	M Colin
BLAINVILLE SUR L'EAU	Langevin Wallon	M Sonrel	M Willer
BLAMONT	du Château	M Colin	Mme Tallotte
BLENOD LES PONT A MOUSSON	Vincent Van Gogh	M Biston	M Guérard
BRIEY	Jules Ferry	M Corzani	M Mariuzzo
BRIEY	Jean Maumus	M Corzani	M Mariuzzo
CHAMPIGNEULLES	Julien Franck	M Uhlich	M Caps
CIREY SUR VEZOUZE	de la Haute Vezouze	Mme Tallotte	M Colin
COLOMBEY LES BELLES	Jacques Gruber	Mme Marchand	M Brunner
CUSTINES	Louis Marin	M Bolmont	M Caps
DIEULOUARD	Joliot Curie	M Biston	M Caps
DOMBASLE SUR MEURTHE	Embanie	M Pissenem	M Grandjean
DOMBASLE SUR MEURTHE	Julienne Farenc	M Pissenem	M Grandjean
DOMMARTEMONT	René Nicklès	M Causero	M Laurency
EINVILLE AU JARD	Charles Duvivier	M Grandjean	M Marchal
ESSEY LES NANCY	Emile Gallé	M Causero	M Chanut
FOUG	Louis Pergaud	Mme Pilot	M Harmand
FROUARD	Jean Lurçat	M Uhlich	M Bolmont
GERBEVILLER	Eugène François	M Willer	M Sonrel
HEILLECOURT	Montaigu	M Mangin	M Pissenem
JARNY	Louis Aragon	Mme Ribeiro	Mme Thomas
JARNY	Alfred Mézières	Mme Ribeiro	Mme Thomas
JARVILLE LA MALGRANGE	Albert Camus	M Mangin	M Pissenem
JOEUF	Joeuf	M Corzani	M Minella
LAXOU	La Fontaine	M Baumann	M Uhlich
LAXOU	Victor Prouvé	M Baumann	M Bolmont
LEXY	Emile Gallé	M De Carli	M Aries
LIVERDUN	Grandville	M Loctin	M Jacquin
LONGLAVILLE	des Trois Frontières	M Righi	M Casoni
LONGUYON	Paul Verlaine	M Mersch	M De Carli
LONGWY	Albert Lebrun	M Aries	M De Carli
LONGWY	Vauban	M Aries	M De Carli
LUDRES	Jacques Monod	M Mangin	M Vinchelin
LUNEVILLE	Ernest Bichat	M Grandjean	M Beaumont
LUNEVILLE	Charles Guérin	M Beaumont	M Grandjean

MALZEVILLE	Paul Verlaine	M Bolmont	M Laurency
MONT SAINT MARTIN	Anatole France	M De Carli	M Mersch
NANCY	Louis Armand	Mme Creusot	M Baumann
NANCY	Frédéric Chopin	Mme Creusot	Mme Olivier
NANCY	La Craffe	M Klein	Mme Olivier
NANCY	Guynemer	Mme Mayeux	Mme Olivier
NANCY	Jean Lamour	M Klein	Mme Creusot
NANCY	Claude Le Lorrain	M Klein	Mme Creusot
NANCY	Alfred Mézières	M Klein	M Uhlich
NANCY	Georges de La Tour	Mme Mayeux	Mme Olivier
NEUVES MAISONS	Jacques Callot	M Vinchelin	M Barbier
NEUVES MAISONS	Jules Ferry	M Vinchelin	M Barbier
NOMENY	Val de Seille	M Caps	M Biston
PAGNY / MOSELLE	La Plante Gribé	M Biston	M Guérard
PIENNES	Paul Langevin	M Mariuzzo	M Corzani
PONT A MOUSSON	Jacques Marquette	M Guérard	M Jacquin
PULNOY	Edmond de Goncourt	M Chanut	M Laurency
REHON	Pierre Brossolette	M De Carli	M Aries
SAINT NICOLAS DE PORT	Saint Exupéry	M Pissenem	M Mangin
THIAUCOURT	Ferdinand Buisson	M Jacquin	Mme Thomas
TOMBLAINE	Jean Moulin	M Laurency	M Chanut
TOUL	Amiral de Rigny	Mme Pilot	M Harmand
TOUL	Croix de Metz	Mme Pilot	M Harmand
TOUL	Valcourt	M Harmand	Mme Pilot
TUCQUEGNIEUX	Joliot Curie	M Mariuzzo	M Corzani
VANDOEUVRE	Jacques Callot	M Saint Denis	M Hablot
VANDOEUVRE	Haut de Penoy	M Hablot	M Saint Denis
VANDOEUVRE	Monplaisir	M Saint Denis	M Hablot
VEZELISE	Robert Géant	M Brunner	M Barbier
VILLERS LES NANCY	George Chepfer	M Baumann	M Hablot
VILLERUPT	Théodore Monod	M Casoni	M Righi

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 43 - DOTATION UNIQUE DE FONCTIONNEMENT DU COLLEGE MAURICE BARRES A JOEUF - ANNEE 2015**

M. GRANDJEAN, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 43 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- décide d'ajuster la dotation unique de fonctionnement 2015 pour le collège Barrès à Joeuf selon les modalités présentées et détaillées dans le rapport.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 44 - SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN : RAPPORT OPERATIONNEL DE MISE EN OEUVRE**

M. CAPS, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 44 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- décide de créer dès la rentrée scolaire 2015, dix missions d'accueil de volontaires européens telles que proposées dans le rapport,

- autorise son président à signer, au nom du département, les demandes d'agrément correspondantes et à solliciter par la suite des agréments supplémentaires auprès de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP),

- et délègue à la commission permanente la délibération des conventions de partenariat permettant la mise en œuvre des objectifs mentionnés au rapport.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.



**RAPPORT N° 45 - AVENANT N° 4 AU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UNE INFRASTRUCTURE DEPARTEMENTALE DE TELECOMMUNICATIONS A HAUTS DEBITS**

M. GUERARD, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 45 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- approuve l'avenant n°4 relatif au contrat de partenariat public privé pour la construction et l'exploitation d'une infrastructure départementale de télécommunications à hauts débits,

- et autorise son président à le signer au nom du département.

Lors du vote correspondant :

- les élus des groupes "Union de la Droite et du Centre" et "Démocrates Indépendants" déclarent s'abstenir,
- les élus des groupes "Socialiste et Républicain" et "Front de Gauche" déclarent voter pour.

**RAPPORT N° 46 - CONSULTATION SUR LA CONSTRUCTION DE LA GARE D'INTERCONNEXION TGV/TER DE VANDIERES**

M. GUERARD, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 46 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- confirme les délibérations déjà prises par l'Assemblée départementale visant la création d'une gare d'interconnexion TGV/TER à Vandières,

- rappelle que cette infrastructure favorisera la connexion de l'ensemble du réseau national TGV à celui des trains express régionaux (TER) qui irriguent la Lorraine et confortera la mobilité des habitants utilisateurs de moyens de transport collectif,

- et confirme l'inscription faite au BP 2007 d'une Autorisation de Programme à hauteur de 5,5 Millions d'euro. (AP 661 intégrée dans l'AP P275 E01 AP fonds de concours 661-662).

A la demande de Mmes FALQUE, MAYEUX, MM. BARBIER, CAUSERO, LOCTIN, MARCHAL, MULLER, SAINT DENIS, les votes sont recueillis au scrutin public (article L3121-15 du code des collectivités territoriales).

- ont voté contre : Mmes FALQUE, MAYEUX, MM. BARBIER, BAUMONT, CAUSERO, LOCTIN, MARCHAL, MERSCH, MULLER, SAINT DENIS.

- ont voté pour : Mme CREUSOT, MARCHAND, OLIVIER, PILOT, RIBEIRO, TALLOTTE, THOMAS, MM. ARIES, BAUMANN, BISTON, BOLMONT, BRUNNER, CAPS, CASONI, CHANUT, COLIN, CORZANI, DE CARLI, GRANDJEAN, GUERARD, HABLOT, HARMAND, JACQUIN, KLEIN, LAURENCY, MANGIN, MARIUZZO, MINELLA, PISSENEM, RIGHI, SONREL, UHLRICH, VINCHELIN, WILLER.

Cette délibération est adoptée : 34 voix pour et 10 voix contre.

**RAPPORT N° 47 - PLAN DE REVALORISATION DU METIER D'ASSISTANT FAMILIAL - VOLET RESSOURCES HUMAINES.**

M. MANGIN, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 47 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- complète et modifie les dispositions prises dans la délibération du 8 décembre 2003 (Rapport FIN 42 - Délibération n°7260) relative à la revalorisation du statut des assistantes familiales,

- propose et approuve les mesures financières du plan de revalorisation du métier d'assistant familial suivant :

Prime annuelle versée à chaque assistant familial, versée en juin en fonction de l'ancienneté acquise au 31 mai sur le contrat de travail en cours.

Ancienneté acquise au 31 mai de l'année en cours pour accueil	Montant de la prime annuelle en heures de SMIC à verser en juin
2 à 5 ans	12 H de SMIC
6 à 9 ans	24 H
10 à 13 ans	36 H
14 à 16 ans	48 H
17 à 19 ans	60 H
20 à 25 ans	72 H
25 à 28 ans	84 H
Plus de 29 ans	96 H

Le versement de la prime sera conditionné au terme des cinq prochaines années par la réalisation effective de 2 jours de formation professionnelle tous les 5 ans.

Modification de la rémunération de la fonction globale d'accueil en fonction de la possession du Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF)  
La fonction d'accueil sera rémunérée sur la base :

- de 77H de SMIC par mois si l'assistant Familial est titulaire du Diplôme d'Etat d'Assistant Familial sous réserve de la transmission du Diplôme,
- de 70H par mois si l'assistant familial n'est pas titulaire du DEAF.

Mise en place d'une rémunération d'une "fonction globale d'accueil spécifique" pour les seuls accueils intermittents et majoration du taux journalier de rémunération pour l'accueil intermittent.

- "Fonction global d'accueil spécifique" versée à l'assistant familial qui n'effectue que des accueils intermittents :  
57H de SMIC par mois si titulaire du DEAF  
50H de SMIC par mois si non titulaire du DEAF

- Tarif journalier pour l'accueil intermittent passe de 4H à 4H30 de SMIC.

- Mise en place d'une "indemnité entretien nouvel enfant" :  
A chaque arrivée d'un enfant accueilli en continu dont le contrat d'accueil est signé pour plus de 6 mois, versement d'une prime à l'installation d'un montant de 70 fois le minimum garanti à verser sur le salaire du premier mois d'accueil.

Une récupération sera mise en œuvre dès lors que l'enfant sera accueilli moins de 6 mois quelle que soit la raison de cette modification.

- abroge la délibération adoptée par la commission permanente lors de sa réunion du 3 avril 1998,

- et précise que les crédits sont inscrits dans le budget 2015 :  
pour la rémunération principale au programme 514, chapitre 012 - 64121,  
pour la prime d'ancienneté au programme 514, chapitre 012 - 64128,  
pour la prime d'installation au programme 514, chapitre 065 - 652413.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## **RAPPORT N° 48 - REGIME INDEMNITAIRE DES OPA**

M. MANGIN, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 48 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- décide :

- que le taux de l'indemnité d'administration et technicité l'IAT pour les agents de catégorie C, intégrés par disposition statutaire spécifique de statut d'OPA à celui de fonctionnaire territorial, dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux pourra varier d'un taux 0 à 5 correspondant aux agents d'exploitation de notre collectivité,

- que le taux de l'indemnité d'administration et technicité l'IAT pour les agents de catégorie C, intégrés par disposition statutaire spécifique de statut d'OPA à celui de fonctionnaire territorial, dans le cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux pourra varier d'un taux de 0 à 4.934 correspondant aux chefs d'équipe d'exploitation de notre collectivité,
- que le taux de l'indemnité spécifique de service (ISS) pour les agents de catégorie B, intégrés par disposition statutaire spécifique de statut d'OPA à celui de fonctionnaire territorial, dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux pourra varier de 0 à 9,66,
- que les dispositions relatives aux agents de catégorie B au regard de leur activité en comparaison avec les agents de la DDE, telles que définies dans la délibération n° 59 du 31 janvier 2005, ne pourront pas trouver à s'appliquer à ces agents intégrés,
- de généraliser cette modulation à toute nouvelle intégration d'agents, dès lors qu'elle permet d'empêcher la création de distorsions telles que ci-dessus évoquées.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

### **RAPPORT N° 49 - ACTUALISATION DU DISPOSITIF DE VACATIONS MEDICALES**

M. MANGIN, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 49 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- décide :

- de fixer le montant horaire de vacation médicale de PMI à 31,67 € brut,
- d'appliquer cette mesure aux attributions de vacations intervenant à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014,
- de valider le principe de l'indexation de ce montant horaire sur la valeur du point,
- d'abroger la délibération initiale du 29 juin 1999 concernant les vacations des médecins de PMI,
- d'étendre cette rémunération horaire de vacations médicales :
  - aux activités occasionnelles dans le domaine des personnes âgées et personnes handicapées liées à l'étude administrative ou l'examen de situations particulières,
  - aux activités occasionnelles dans le domaine des ressources humaines notamment l'examen médical d'agents en situation particulière de travail,
- et d'imputer les dépenses de vacations médicales de PMI sur le chapitre 12, article 64-14.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 50 - CREATIONS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES.**

M. MANGIN, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 50 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- approuve les créations et transformations de postes suivantes :

**1.1. DGA AMENAGEMENT**

**1.1.1. Direction de la Mobilité et Territoires**

	Création
N° poste	1701 – 3316 – 3317 – 3318 – 3319 - 3320 - 3321
Quotité du poste	100%
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Technicien TG
IB	340-675
Direction/Service	DMT Parc Atelier
Lieu d'affectation et RA	6 au Parc de l'Equipement Tomblaine 1 au Parc de l'Equipement Briey
Date d'effet envisagée	01/01/2015

	Création
N° poste	1150 – 1225 – 1423 - 1424
Quotité du poste	100%
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Agent de maîtrise TG
IB	340-567
Direction/Service	DMT Parc Atelier
Lieu d'affectation et RA	Parc de l'Equipement Tomblaine
Date d'effet envisagée	01/01/2015

**1.1.2 Direction d'Appui aux Territoires, Espace et Environnement  
Service Eau**

	Création de poste non permanent
N° poste	2618
Quotité du poste	100%
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Technicien TG
IB	340-675
Fonction	Technicien Assainissement
Direction/Service	DATEE Eau
Lieu d'affectation et RA	Centre administratif départemental
Date d'effet envisagée	01/01/2015 au 31/12/2015

**1.2. DGA DEVELOPPEMENT ET EDUCATION**

**DESI - Laboratoire Vétérinaire**

	Création
N° poste	3315
Quotité du poste	100%
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Technicien paramédical TG
IB	350-675
Fonction	Technicien de Laboratoire
Direction/Service	DESI DFS Labo
Lieu d'affectation et RA	Laboratoire Vétérinaire
Date d'effet envisagée	01/01/2015

**1.3. DGA SOLIDARITES**

**DISAS - DT**

	Création
N° poste	1434 – 1853 – 1906 – 1999 - 2055
Quotité du poste	100%
Cadre d'Emploi/Grades du poste	ATSE TG
IB	322 - 638
Fonction	Accompagnateur socioprofessionnel
Direction/Service	DDS SSD
Lieu d'affectation et RA	A définir
Date d'effet envisagée	01/01/2015 au 31/12/2017

**1.4. DGA RESSOURCES**  
**Direction des Ressources Humaines**

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1838	1838
Quotité du poste	100%	100%
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Rédacteur TG	Attaché, attaché principal
IB	340 - 675	379 - 985
Fonction	Gestionnaire RH	Responsable de service
Direction / Service	DRH Statut-Rémun	DRH Qualité Vie au Travail Relations Sociales
Lieu d'affectation et RA	Centre administratif départemental	Centre administratif départemental
Date d'effet envisagée	31/12/2014	01/01/2015

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1129	1129
Quotité du poste	100%	100%
Cadre d'Emploi/Grades du poste	attaché et attaché principal, ingénieur	Attaché, attaché principal
Fonction	-	Responsable de service
Direction / Service	DRH Transition	DRH Dév C GPEEC
Lieu d'affectation et RA	Centre administratif départemental	Centre administratif départemental
Date d'effet envisagée	31/12/2014	01/01/2015

**1.5. DT LUNEVILLOIS – DT TERRES DE LORRAINE**  
**Solidarités**

	Création
N° poste	2081
Quotité du poste	100%
Cadre d'Emploi/Grades du poste	ATSE TG option assistant social
IB	322 - 638
Fonction	Assistant social
Direction/Service	DT T de Lor SOL SSD
Lieu d'affectation et RA	CMS Toul centre
Date d'effet envisagée	01/01/2015

	Clôture
N° poste	2266
Quotité du poste	17,30h
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Rédacteur TG
Fonction	Secrétaire de CMS
Direction/Service	DT LUN SOL
Lieu d'affectation et RA	CMS RURAL BLÂMONT
Date d'effet envisagée	31/12/2014

	Création
N° poste	1081
Quotité du poste	100%
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Adjoint administratif TG
IB	330 - 536
Fonction	Secrétaire de CMS
Direction/Service	DT LUN SOL
Lieu d'affectation et RA	CMS RURAL BLÂMONT
Date d'effet envisagée	01/01/2015

## **2. TRANSFORMATIONS DE POSTES**

### **2.1 DGA DEVELOPPEMENT ET EDUCATION**

#### **Collèges**

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	556	556
Quotité du poste	100%	100%
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Adjoint technique des établissements d'enseignement TG	Technicien TG Rédacteur TG
IB	297-499	340-675
Direction / Service	DEDU Collèges ATTEE	DEDU Collèges ATTEE
Fonction	Référent maintenance	Référent maintenance
Lieu d'affectation et RA	Centre Administratif Départemental	Centre Administratif Départemental
Date d'effet envisagée	31/12/2014	01/01/2015



## 2.2. DGA SOLIDARITE

### 2.2.1. Personnes Agées Personnes Handicapées

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1275	1275
Quotité du poste	100%	100%
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Rédacteur TG	ATSE TG option AS, Rééducateur option ergothérapeute, CESF
IB	340-675	322-638
Fonction	Conseiller en gérontologie	Conseiller en gérontologie
Direction / Service	DPAPH Action Géronto APA	DPAPH Action Géronto APA
Lieu d'affectation et RA	CMS Saint Nicolas de Port	CMS Saint Nicolas de Port
Date d'effet envisagée	31/12/2014	01/01/2015

### 2.2.2. Protection Maternelle et Infantile

	Ancienne situation	Nouvelle situation
	Postes calibrés Puéricultrice	Postes calibrés Puéricultrice
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Puéricultrice TG	Puéricultrice de classe normale, Puéricultrice de classe supérieure
IB		439-700
Direction / Service	Directions Territoriales	Directions Territoriales
Date d'effet envisagée	31/12/2014	01/01/2015

	Ancienne situation	Nouvelle situation
Postes	2528 – 2571 - 2558	2528 – 2571 - 2558
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Puéricultrice cadre territorial de santé	Puéricultrice de classe normale, Puéricultrice de classe supérieure.
IB		439-700
Direction / Service	Directions Territoriales	Directions Territoriales
Date d'effet envisagée		A recalibrer au départ des agents

**2.3 DT VAL DE LORRAINE**  
Economie solidaire et insertion

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	2601	2601
Quotité du poste	100%	100%
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Rédacteur TG	Adjoint administratif TG
IB	340-675	330-536
Direction/Service	DT Val de Lor Economie Solidaire et Insertion	DT Val de Lor Economie Solidaire et Insertion
Fonction	Assistant territorial Insertion	Agent Territorial Insertion
Lieu d'affectation et RA	MDD DT VAL DE LORRAINE	MDD DT VAL DE LORRAINE
Date d'effet envisagée	31/12/2014	01/01/2015

Lors du vote correspondant :

- les élus du groupe "Union de la Droite et du Centre" déclarent s'abstenir,
- les élus des groupes "Socialiste et Républicain", "Démocrates Indépendants" et "Front de Gauche" déclarent voter pour.

---ooOoo---

La séance est levée à 12H50.

La prochaine séance aura lieu le MARDI 17 DECEMBRE à 14H00.

LE PRESIDENT,

Mathieu KLEIN



# PROCES-VERBAL OFFICIEL DES DELIBERATIONS

**SESSION DU 15 DECEMBRE 2014**

**SEANCE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2014**

La séance du **MERCREDI 17 DECEMBRE 2014** est ouverte à 14 H 26, sous la Présidence de **M. Mathieu KLEIN**.

Tous les Membres de l'Assemblée sont présents, à l'exception de **MM. BAUMONT Michel, HABLOT Stéphane, HARMAND Alde, MARIUZZO Michel et MULLER Bernard**, qui avaient donné respectivement délégation de vote à **MM. SAINT-DENIS Marc, MANGIN René, Mme PILOT Michèle, MM. CORZANI André et MARCHAL Michel**.

**RAPPORT N° 51 - RENFORCER L'ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE DEPARTEMENTALE DES ENTREPRISES MEURTHE-ET-MOSELLANES**

M. KLEIN, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 51 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- approuve le plan d'actions présenté dans le rapport,
- approuve la convention à passer entre le département de Meurthe-et-Moselle et la communauté du BTP,
- et autorise son président à la signer, au nom du département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 52 - MODIFICATION DU CADRE DE GESTION BUDGETAIRE**

M. MANGIN, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 52 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- arrête, à partir du 1er janvier 2015 , la nomenclature budgétaire du règlement budgétaire et financier de la collectivité qui prend en compte les modifications présentées dans ce rapport :

Missions	Politiques publiques	Programmes départementaux
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOLIDAIRE</b>	11 - Economie solidaire	111 - Accompagnement à l'émergence et à la création d'activité
		112 - Pérennisation des activités et des emplois
		113 - Accès aux financements
		114 - Valorisation et promotion de l'économie solidaire
	12 - Artisanat et commerce	121 – Aide aux entreprises
		122 – Soutien aux partenaires
	13 - Agriculture	131 - Aide à l'équipement des exploitations
		132 - Laboratoire vétérinaire et alimentaire départemental
		133 - Soutien aux filières sylvicoles, équines et agricoles
		134 - Appui aux structures professionnelles et animations
	14 - Tourisme	141 - Sites structurants départementaux : Lunéville
		142 - Sites structurants départementaux : Sion
		143 - Sites structurants départementaux : autres sites
		144 – Soutien aux acteurs touristiques
		145 – Soutien à l'équipement touristique
	15 - Université et recherche	151 - Développement des universités
		152 - Soutien recherche et innovation technologique
153 - Soutien aux étudiants et manifestations étudiantes		

<b>Missions</b>	<b>Politiques publiques</b>	<b>Programmes départementaux</b>
<b>AMENAGEMENT</b>	21 – Soutien aux priorités locales	211 - Dotation communale d'investissement
		212 - Dotation intercommunale d'investissement
		213 - Dotation de solidarité
		214 - Anciens dispositifs d'aides aux communes
	22 – Soutien aux projets territoriaux	221 - Dotation d'appui aux projets de territoire (investissement)
		222 - Anciens dispositifs de développement local
	23 - Aménagement foncier et urbanisme	231 - Aménagement foncier
	24 - Après mines	241 – Après mines
	26 – Coopération transfrontalière et interrégionale	261 – Echanges transfrontaliers et Europe
		262 - Développement du bassin de l'Alzette
	27 - Infrastructures	271 – RD Opérations neuves
		272 - RD Entretien maintenance
		273 – Ouvrages d'art
		274 – Moyens techniques
		275 – Fonds de concours
		276 – NTIC
28 – Transports routiers de voyageurs	281 – Transports scolaires	
	282 – Transports réguliers soumis à TVA	
	283 – Moyens communs soumis à TVA	
	284 – Transports réguliers non soumis à TVA	
	285 – Moyens communs non soumis à TVA	
29 - Nouveau dispositif d'appui aux territoires	291 - Nouveau dispositif d'appui aux territoires	

<b>ENVIRONNEMENT</b>	25 Environnement	251 - Préservation des espaces naturels sensibles
		252 – Sensibilisation et soutien aux partenaires
		253 – Milieu naturel aquatique
		254 – Gestion des déchets
		255 – Soutien aux énergies nouvelles
		256 – Eau et assainissement

<b>Missions</b>	<b>Politiques publiques</b>	<b>Programmes départementaux</b>
<b>EDUCATION</b>	31 – Prévention spécialisée	311- Prévention spécialisée
	32 – Citoyenneté et lien social	321 - Citoyenneté
		322 – Politique de la ville
	33 – Culture	331 - Patrimoine culturel
		332 – Action culturelle
		333 - Soutien aux acteurs culturels
		334 - Lecture publique
		335 – Archives départementales
	34 – Collèges et vie scolaire	341 - Construction restructuration collèges
		342 – Entretien maintenance collèges
		343 – Dotation travaux collèges
		344 – Moyens de fonctionnement des établissements
		345 – Collèges au futur
		346 – Education artistique et culturelle
		347 – PCNG - Restructurations lourdes
		348 – PCNG - Restructurations légères
	35 – Education populaire	351 – Soutien à l'éducation populaire
	36 - Sports	361 – Aide aux associations sportives
362 – Aide aux structures départementales		
363 – Aide à l'équipement sportif		
364 – Manifestations		
37 - Coopération décentralisée	371 – Echange et coopération internationale	
38 – Projet Educatif Territorial	381 – Dotation d'appui aux projets de territoire (fonctionnement)	

<b>Missions</b>	<b>Politiques publiques</b>	<b>Programmes départementaux</b>
<b>SOLIDARITE</b>	41 – Insertion	411 - Versement des allocations
		412 - Développement des actions d'insertion
		413 – Moyens départementaux ETI (hors RH)
		414 – Mobilisation des politiques publiques à l'insertion
		415 – Aide personnalisée de retour à l'emploi
	42 - Personnes âgées	421 - Aide au maintien à domicile PA
		422 - Vie en hébergement PA
	43 - Personnes handicapées	431 - Aide au maintien à domicile PH
		432 - Vie en hébergement PH
	44 – Développement social	441 – Actions départementales sur le logement
		442 – Actions sociales de proximité
		443 – Protection des majeurs vulnérables
		444 – Moyens communs du travail social
	45 – Protection maternelle et infantile	451 – Accompagnement de l'accueil des jeunes enfants
		452 – Promotion de la santé, de la famille, de la mère et de l'enfant
	46 – Aide sociale à l'enfance	461 - Actions de prévention et d'aide à domicile
		462 - Accueil des enfants confiés
		463 – Développement des dispositifs spécifiques



Missions	Politiques publiques	Programmes départementaux
<b>RESSOURCES</b>	5.1 - Ressources humaines	511 - Gestion du personnel
		512 – Formation du personnel
		513 - Actions en faveur du personnel
		514 - Rémunérations et frais des assistantes familiales
		515 – Indemnités et frais des élus départementaux
	52 - Logistique	521 - Construction et aménagements de locaux
		522 - Entretien et maintenance des locaux
		523 - Gestion du patrimoine immobilier et assurances
		524 - Biens mobiliers et fournitures
		525 - Documentation
		526 - Imprimerie
	53 – Informatique et systèmes d'information	531 - Informatique et systèmes d'information
	54 - Administration générale	541 - Opérations de gestion
		542 - Conseil juridique et contentieux
		543 - Etudes et évaluation
		544 - Protocole et manifestations
		545 - Communication
	55 – Sécurité incendie	551 – SDIS
	56 – Equilibre budgétaire	552 - Entretien des bâtiments de gendarmerie
		561 – Gestion de l'actif départemental
		562 – Dépenses imprévues
		563 - Emprunts, gestion de la dette et de la trésorerie
		564 - Dotations versées par l'Etat et fiscalité indirecte
565 - Imposition directe locale		
566 - Résultat antérieur et virement de section à section		

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 53 - REGLEMENT DEPARTEMENTAL DES GARANTIES D'EMPRUNT**

M. MANGIN, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 53 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- adopte le règlement départemental de garantie d'emprunt qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2015.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 54 - INFORMATION A L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE SUR LES OPERATIONS DE GESTION ACTIVE DE LA DETTE EN 2014 ET ORIENTATIONS POUR 2015**

M. MANGIN, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 54 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- prend acte des opérations de gestion de la dette réalisée en 2014 et des orientations en matière de dette pour 2015.

Les élus du groupe "Union de la Droite et du Centre" déclarent s'abstenir sur la partie "orientations en matières de dette pour l'année 2015".

**RAPPORT N° 55 - INFORMATION A L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE SUR LES MARCHES PUBLICS**

M. MANGIN, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 55 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- donne acte à son président de la communication des informations sur la passation des marchés publics du 1<sup>er</sup> janvier au 19 novembre 2014 et de leurs avenants notifiés depuis le 1er octobre jusqu'au 31 octobre 2014.

**RAPPORT N° 56 - COMPTE RENDU RELATIF A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE DELEGUEE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.3221-10-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

M. MANGIN, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 56 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- prend acte, de ce que son président a, en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été donnée par délibération adoptée lors de la session du 22 avril 2014, défendu les intérêts du Département de Meurthe-et-Moselle, dans le cadre de :

- 8 affaires enregistrées au Tribunal Administratif de NANCY, sous les n° 1402170-3, 1402229-1, 1302449-1, 1401488-1, 1401490-1, 1401815-1, 1402577-3 et 1402568-3,
- 1 affaire enregistrée au Tribunal de Grande Instance de NANCY, sous le n° 14/03458,

- prend également acte, de ce que son président :

- a décidé de faire opposition à un jugement, dans 1 affaire enregistrée au Tribunal Correctionnel de BRIEY,
- a déposé une requête en matière d'aliments, devant le Juge aux Affaires Familiales, près le Tribunal de Grande Instance de NANCY,

- et en dernier lieu, prend acte que sur la période allant du 11 octobre au 17 novembre 2014, 8 affaires ont été jugées et parmi lesquelles, 7 ont reçu une issue favorable.

**RAPPORT N° 57 - SCHEMAS INTERDEPARTEMENTAUX**

M. KLEIN, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 57 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

Vu l'annulation de la rencontre entre les conseillers généraux des Vosges, de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle initialement prévue le 13 décembre 2014 au Centre Mondial de la Paix à Verdun,

- prend acte de la communication de ce rapport.

**RAPPORT N° 1 - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2015**

M. MANGIN, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 1 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- prend acte du rapport de présentation générale du budget primitif 2015

**RAPPORT N° 2 - ALLOCATIONS INDIVIDUELLES DE SOLIDARITE - BUDGET ANNEXE 2015**

Mme PILOT, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 2 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire relatifs aux allocations individuelles de solidarité APA, RSA et PCH et précise que les inscriptions correspondantes, tant en dépenses qu'en recettes, sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015,

- approuve le budget annexé au Budget Primitif 2015 des allocations individuelles de solidarité suivant:

**ALLOCATIONS INDIVIDUELLES DE SOLIDARITE  
Budget Annexé au Budget Primitif 2015  
Département de Meurthe-et-Moselle**

*en €*

<b>Allocation</b>	<b>Intitulé</b>	<b>BP 2014</b>	<b>Propositions 2015</b>
<b>APA</b>	Dépenses d'allocations	68 052 188	68 404 571
	Compensation Etat CNSA	20 200 000	21 000 000
	<i>poids compensation en %</i>	<i>30%</i>	<i>31%</i>
	<b>Reste à charge pour le département</b>	<b>47 852 188</b>	<b>47 404 571</b>

<b>RSA</b>	Dépenses d'allocations	116 582 690	126 192 000
	Compensation Etat (transfert de TICPE) <i>poids compensation en %</i>	62 356 992 53%	61 740 436 49%
	FMDI <i>poids compensation en %</i>	7 200 000 6%	6 800 000 5%
	<b>Reste à charge pour le département</b>	<b>47 025 698</b> 40%	<b>57 651 564</b> 46%
<b>PCH</b>	Dépenses d'allocations	26 514 165	28 351 388
	Compensation Etat CNSA <i>poids compensation en %</i>	6 200 000 23%	6 700 000 24%
	<b>Reste à charge pour le département</b>	<b>20 314 165</b> 77%	<b>21 651 388</b> 76%
<b>TOTAL AIS avant Accords de Matignon juillet 2013</b>	Dépenses AIS	211 149 043	222 947 959
	Recettes AIS <i>poids compensation en %</i>	95 956 992 45%	96 240 436 43%
	<b>Reste à charge pour le département</b>	<b>115 192 051</b>	<b>126 707 523</b>
		<b>55%</b>	<b>57%</b>
<b>Recettes des Mesures nouvelles suite Acords Matignon du 16 juillet 2013 (*)</b>		<b>12 500 000</b>	<b>32 228 913</b>
<b>TOTAL AIS après mesures nouvelles Accord de Matignon 2013</b>	Dépenses totales allocations	211 149 043	222 947 959
	Compensation totale Etat <i>poids compensation en %</i>	108 456 992 51%	128 469 349 58%
	<b>Reste à charge pour le département</b>	<b>102 692 051</b> 49%	<b>94 478 610</b> 42%

(\*) au BP 2014, une recette de 12,5M€ a été inscrite dans l'attente de la notification Etat qui est intervenue en juillet 2014). Cette recette de 12.5M€ correspondait au décalage net des trois AIS à la fin de l'année 2013 déduction faite de la fiscalité passée et des recettes totales obtenues.

Lors du vote correspondant :

- Les élus des groupes UDC et Front de Gauche déclarent s'abstenir,
- Les élus des groupes Socialiste et Républicain, Démocrates Indépendants déclarent voter pour

---ooOoo---

La séance est levée à 17H17.

La prochaine séance aura lieu le MERCREDI 18 DECEMBRE 2014 à 9H00.

LE PRESIDENT,

Mathieu KLEIN



# PROCES-VERBAL OFFICIEL DES DELIBERATIONS

**SESSION DU 15 DÉCEMBRE 2014**

**SEANCE DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2014**

La séance du **JEUDI 18 DÉCEMBRE 2014** est ouverte à 09 H 18, sous la Présidence de **M. Mathieu KLEIN**.

Tous les Membres de l'Assemblée sont présents, à l'exception de **MM. BAUMONT Michel, DE CARLI Serge, HABLOT Stéphane, HARMAND Alde, LOCTIN Jean, RIGHI Laurent** et **Mme THOMAS Rachel**, qui avaient donné respectivement délégation de vote à **MM. SAINT-DENIS Marc, CORZANI André, MANGIN René, Mme PILOT Michèle, MM. MULLER Bernard, MARIUZZO Michel** et **Mme TALLETE Josiane**.

**RAPPORT N° 3 - 1 - MISSION DÉVELOPPEMENT - 1.1 - ECONOMIE SOLIDAIRE**

M. CORZANI, rapporteur  
 Le conseil général,  
 Vu le Rapport N° 3 soumis à son examen.  
 Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015

**Dépenses d'investissement**

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>1 Développement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>11 Economie Solidaire</b>	<b>80 000,00</b>	<b>250 000,00</b>
Programme	P113 - 113 Accès aux financements	80 000,00	250 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
204	Subventions d'équipement versées	80 000,00	150 000,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	100 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>80 000,00</b>	<b>250 000,00</b>

**Dépenses de fonctionnement**

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>1 Développement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>11 Economie Solidaire</b>	<b>910 500,00</b>	<b>459 400,00</b>
Programme	P111 - 111 Accompagnement à l'émergence et à la création d'activité	546 500,00	188 000,00
Programme	P112 - 112 Pérennisation des activités et des emplois	364 000,00	59 000,00
Programme	P113 - 113 Accès aux financements	0,00	122 400,00
Programme	P114 - 114 Valorisation et promotion de l'ES	0,00	90 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	205 000,00	90 000,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	122 400,00
65	Autres charges de gestion courante	705 500,00	247 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>910 500,00</b>	<b>459 400,00</b>

#### Recettes de fonctionnement

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>1 Développement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>11 Economie Solidaire</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>
Programme	P113 - 113 Accès aux financements	0,00	500 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
77	Produits exceptionnels	0,00	500 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>

Lors du vote correspondant :

- Les élus du groupe UDC déclarent s'abstenir
- Les élus des groupes Socialiste et Républicain, Front de Gauche et Démocrates Indépendants déclarent voter pour

### **RAPPORT N° 4 - 1 - MISSION DÉVELOPPEMENT - 1.2 - ARTISANAT ET COMMERCE**

M. CORZANI, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 4 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015



### Dépenses d'investissement

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>1 Développement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>12 Artisanat et commerce</b>	<b>95 000,00</b>	<b>60 000,00</b>
Programme	P121 - 121 Aide aux entreprises	95 000,00	60 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
204	Subventions d'équipement versées	95 000,00	60 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>95 000,00</b>	<b>60 000,00</b>

Lors du vote correspondant :

- Les élus du groupe UDC déclarent s'abstenir
- Les élus des groupes Socialiste et Républicain, Front de Gauche et Démocrates Indépendants déclarent voter pour

### **RAPPORT N° 5 - 1 - MISSION DÉVELOPPEMENT - 1.3 - AGRICULTURE**

M. COLIN, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 5 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015

- approuve les inscriptions du budget annexe du Laboratoire Vétérinaire et Alimentaire Départemental.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	1 Développement		
<b>Pol. Sect.</b>	1.3 Agriculture		
<b>Programme</b>	P131 - 131 Aide à l'équipement des exploitations	18 000,00	18 000,00
	P132 - 132 Laboratoire vétérinaire et alimentaire départemental	375 000,00	375 000,00
	P133 - 133 Soutien aux filières sylvicoles, équines et agricoles	20 000,00	20 000,00
	P134 - 134 Appui aux structures professionnelles et animations	887 000,00	770 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>1 183 000,00</b>

Chapitre	Libellé Chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	23 600,00	5 457,00
65	Autres charges de gestion courante	1 276 400,00	1 177 543,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 300 000,00</b>	<b>1 183 000,00</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	1 Développement		
<b>Pol. Sect</b>	<b>13 Agriculture</b>	<b>282 000,00</b>	<b>266 505,25</b>
<b>Programmes</b>	P131 - 131 Aide à l'équipement des exploitations	57 000,00	47 571,00
	P133- 133 Soutien au filières sylvicoles équines et agricoles	225 000,00	218 934,25

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement v.rsées	132 000,00	116 505,25
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	140 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>282 000,00</b>	<b>266 505,25</b>

**BUDGET PRIMITIF 2015 DU LVAD (budget annexe)**

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	BP 2014	BP 2015	BP 2014	BP 2015
Investissement	53 800	48 000	0	0
Fonctionnement	1 328 206	1 323 206	1 382 006	1 371 206
<b>TOTAL</b>	<b>1 382 006</b>	<b>1 371 206</b>	<b>1 382 006</b>	<b>1 371 206</b>

Le Budget principal participe à hauteur de 335 000 € au budget fonctionnement du LVAD et à hauteur de 0 € au budget d'investissement du LVAD.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 6 - 1 - MISSION DÉVELOPPEMENT - 1.4 - TOURISME**

M. COLIN, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 6 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.

**Dépenses d'investissement**

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>1 Développement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>14 Tourisme</b>	<b>2 425 000,00</b>	<b>1 660 000,00</b>
Programme	P141 - 141 Sites structurants départementaux : Lunéville	1 930 000,00	820 000,00
Programme	P142 - 142 Sites structurants départementaux : Sion	480 000,00	840 000,00
Programme	P145 - 145 Soutien à l'équipement touristique	15 000,00	0,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
10 001	Château de Lunéville (opération votée M 52)	1 160 000,00	510 000,00
20	Immobilisations incorporelles	650 000,00	86 000, 00
204	Subventions d'équipement versées	15 000, 00	15 000, 00
21	Immobilisations corporelles	770 000, 00	299 000, 00
23	Immobilisations en cours	360 000, 00	750 000, 00
	<b>TOTAL</b>	<b>2 425 000, 00</b>	<b>1 660 000,00</b>

### Dépenses de fonctionnement

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>1 Développement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>14 Tourisme</b>	<b>1 775 000,00</b>	<b>1 310 000, 00</b>
Programme	P141 - 141 Sites structurants départementaux : Lunéville	1 370 000,00	900 000, 000
Programme	P142 - 142 Sites structurants départementaux : Sion	230 000,00	260 000, 00
Programme	P 144 - Soutien aux acteurs touristiques	175 000,00	150 000, 00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>011</b>	Charges à caractère général	1 479 000, 00	1 039 000,00
<b>012</b>	Charges de personnel et frais assimilés	45 000, 00	45 000,00
<b>65</b>	Autres charges de gestion courante	251 000, 00	226 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 775 000, 000</b>	<b>1 310 000,00</b>

### Recettes d'investissement

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>1 Développement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>14 Tourisme</b>	<b>270 000, 00</b>	<b>270 000, 00</b>
Programme	P141 - 141 Sites structurants départementaux : Lunéville	270 000, 00	270 000, 00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
13	Subvention d'investissement	270 000,00	270 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>270 000,00</b>	<b>270 000,00</b>

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>1 Développement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>14 Tourisme</b>	<b>105 470,00</b>	<b>122 000,00</b>
Programme	P141 - 141 Sites structurants départementaux : Lunéville	70 000,00	82 000,00
Programme	P142 - 142 Sites structurants départementaux : Sion	35 470,00	40 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
74	Dotations, subventions et participations	70 000,00	82 000,00
75	Autres produits de gestion courante	35 470,00	40 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>105 470,00</b>	<b>122 000,00</b>

#### BUDGET PRIMITIF 2015 DU MAST

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	BP 2014	BP 2015	BP 2014	BP 2015
Investissement	0	0	0	0
Fonctionnement	520 000,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>520 000,00</b>	<b>520 000,00</b>	<b>520 000,00</b>	<b>520 000,00</b>

#### BUDGET PRIMITIF DE SION

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	BP 2014	BP 2015	BP 2014	BP 2015
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	232 000,00	326 000,00	232 000,00	326 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>232 000,00</b>	<b>326 000,00</b>	<b>232 000,00</b>	<b>326 000,00</b>

## BUDGET PRIMITIF DE MEURTHE ET MOSELLE TOURISME

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	BP 2014	BP 2015	BP 2014	BP 2015
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00

Lors du vote correspondant :

- Les élus du groupe UDC déclarent s'abstenir
- Les élus des groupes Socialiste et Républicain, Front de Gauche et Démocrates Indépendants déclarent voter pour

### RAPPORT N° 7 - 1 - MISSION DÉVELOPPEMENT - 1.5 - UNIVERSITÉ ET RECHERCHE

Mme CREUSOT, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 7 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015,

-décide l'arrêt du dispositif « prime à l'ancrage territorial des jeunes diplômés par la création ou la reprise d'entreprise » voté lors de la session de décembre 2010.

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du président CP 2015
<b>Mission</b>	1 Développement		
<b>Pol.Sect.</b>	<b>1.5 Université et recherche</b>	<b>92 000,00</b>	<b>76 000,00</b>
<b>Programme</b>	P151 - 151 Développement des universités	14 000,00	14 000,00
<b>Programme</b>	P153 - 153 Soutien aux étudiants et manifestations étudiantes	78 000,00	62 000,00

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé du chapitre</b>	<b>CP voté BP 2014</b>	<b>Proposition du Président CP 2015</b>
011	Charges à caractère général	1 000,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	91 000,00	75 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>92 000,00</b>	<b>76 000,00</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

<b>Niveau</b>	<b>Libellé</b>	<b>CP voté BP 2014</b>	<b>Proposition du Président CP 2015</b>
<b>Mission</b>	1 Développement		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>1.5 Université et recherche</b>	<b>1 945 000,00</b>	<b>2 187 567,67</b>
<b>Programme</b>	P151 - 151 Développement des universités	1 900 000,00	2 157 567,67
<b>Programme</b>	P153 - 153 Soutien aux étudiants et manifestations étudiantes	45 000,00	30 000,00

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé chapitre</b>	<b>CP voté BP 2014</b>	<b>Proposition du président CP 2015</b>
204	Subventions d'équipement versées	1 900 000,00	2 157 567,67
27	Autres immobilisations financières	45 000,00	30 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 945 000, 00</b>	<b>2 187 567,67</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

<b>Niveau</b>	<b>Libellé</b>	<b>CP voté BP 2014</b>	<b>Proposition du président CP 2015</b>
<b>Mission</b>	1 Développement		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>15 Université et recherche</b>	<b>67 000,00</b>	<b>16 500,00</b>
<b>Programme</b>	P152 - 152 Soutien recherche et innovation technologique	20 000,00	0
<b>Programme</b>	P153 - 153 Soutien aux étudiants et manifestations étudiantes	47 000,00	16 500,00

Chapitre	Libellé du chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
27	Autres immobilisations financières	67 000,00	16 500,00
	<b>TOTAL</b>	67 000,00	16 500,00

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

**RAPPORT N° 12 - 2 - MISSION AMÉNAGEMENT - 2.5 - ENVIRONNEMENT**

M. SONREL, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 12 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>2 Aménagement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>25 Environnement</b>	<b>8 634 969,00</b>	<b>3 574 466,00</b>
Programme	P251 - 251 Préservation des espaces naturels sensibles	4 035 000,00	3 337 419,00
	P254 - 254 Gestion des déchets	0	12 000,00
	P255 - 255 Soutien aux énergies nouvelles	100 000,00	0
	P256 - 256 Eau et assainissement	4 499 969,00	225 047,00



Chapitre	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
20	Immobilisations incorporelles	424 000,00	163 000,00
204	Subventions d'équipement versées	5 256 083,00	1 670 466,00
21	Immobilisations corporelles	1 013 190,00	1 241 000,00
23	Immobilisations en cours	1 941 696,00	500 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>8 634 969,00</b>	<b>3 574 466,00</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>2 Aménagement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>25 Environnement</b>	<b>2 638 665,00</b>	<b>2 964 635,00</b>
Programme	P251 - 251 Préservation des espaces naturels sensibles	1 168 734,00	1 593 800,00
	P252 - 252 Sensibilisation et soutien aux partenaires	900 000,00	979 000,00
	P254 - 254 Gestion des déchets	238 097,00	152 615,00
	P256 - 256 Eau et assainissement	331 834,00	239 220,00

Chapitre	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	996 999,00	1 282 915,00
65	Autres charges de gestion courante	1 641 666,00	1 681 720,00
	<b>TOTAL</b>	<b>2 638 665,00</b>	<b>2 964 635,00</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>2 Aménagement</b>	<b>70 000,00</b>	<b>72 000,00</b>
<b>Pol. Sect.</b>	<b>25 Environnement</b>		
Programme	P251 - 251 Préservation des espaces naturels sensibles	70 000,00	60 000,00
	P256 - 256 Eau et assainissement	0	12 000,00

Chapitre	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
13	Subventions d'investissement	70 000 ,00	12 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>70 000,00</b>	<b>12 000,00</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>2 Aménagement</b>	<b>4 520 790,00</b>	<b>4 528 131,00</b>
<b>Pol. Sect.</b>	<b>25 Environnement</b>		
Programme	P251 - 251 Préservation des espaces naturels sensibles	4 230 000,00	4 250 000,00
	P254 - 254 Gestion des déchets	212 790,00	212 790,00
	P256 - 256 Eau et assainissement	78 000,00	65 341,00

Chapitre	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	78 000,00	85 341,00
73	Impôts et taxes	4 200 000,00	4 200 000,00
74	Dotations, subventions et participations	242 790,00	242 790,00
	<b>TOTAL</b>	<b>4 520 790,00</b>	<b>4 528 131,00</b>

### Budget annexe

#### BUDGET PRIMITIF 2015 du SATE – ELEMENTS REELS

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	BP 2014	BP 2015	BP 2014	BP 2015
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	<b>387 500</b>	<b>395 000</b>	<b>387 500</b>	<b>395 000</b>

Le budget principal participe à hauteur de 139 220€ au budget de fonctionnement de l'ATE.

- Autorise le président à signer les contrats, conventions, marchés, avenants nécessaires à la connaissance, la préservation, la gestion ou la mise en valeur des espaces naturels sensibles départementaux et des sites NATURA 2000 en maîtrise d'ouvrage départementale suivants :

- Pelouse calcaire de Sion Vaudémont
- Vallée de la Meurthe
- Vallées du Madon et du Brénon
- Vallon de Bellefontaine
- Tourbière de Bertrichamps
- Marais de Droitaumont et Vallée du Longeau
- Vallon de l'Arot
- Massif de Meine
- Vallée de la Moulaine
- Propriété du Moulin de Villevaux
- Anciennes carrières de Micheville

qui feront l'objet d'opérations séparées ;

- Autorise le président à acquérir ou passer tout acte lié à la maîtrise foncière sur les sites ci-dessus, qui fera l'objet d'opérations séparées.

- Autorise l'inscription d'un montant de 970 000 € pour la subvention au CAUE et donne délégation à sa commission permanente pour approuver la convention correspondante.

Lors du vote correspondant :

- Les élus du groupe UDC déclarent voter pour l'ensemble du rapport à l'exception du volet sur la Cité des Paysages
- Les élus des groupes Socialiste et Républicain, Front de Gauche et Démocrates Indépendants déclarent voter pour

**RAPPORT N° 14 - 2 - MISSION AMÉNAGEMENT - 2.7 - INFRASTRUCTURES**

M. GUERARD, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 14 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet BP 2015, dont les budgets annexes Réseau Départemental Hauts Débits et Parc départemental.

## BUDGET PRINCIPAL

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>2 Aménagement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>27 Infrastructures</b>	<b>13 900 000,00</b>	<b>12 685 362,00</b>
Programme	P271 - 271 RD Opérations neuves	80 000,00	21 500,00
	P272 - 272 RD Entretien maintenance	9 094 000,00	8 050 000,00
	P273 - 273 Ouvrages d'art	1 300 000,00	1 300 000,00
	P274 - 274 Moyens techniques	320 000,00	337 500,00
	P275 - 275 Fonds de concours	6 000,00	5 141,00
	P276 - 276 NTIC	3 100 000,00	2 971 221,00
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé chapitre</b>	<b>CP voté BP 2014</b>	<b>Proposition du Président CP 2015</b>
011	Charges à caractère général	10 400 900,00	9 375 141,00
65	Autres charges de gestion courante	306 100,00	314 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 193 000,00	2 996 221,00
<b>TOTAL</b>		<b>13 900 000,00</b>	<b>12 685 362,00</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>2 Aménagement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>27 Infrastructures</b>	<b>26 400 000,00</b>	<b>36 868 755,00</b>
Programme	P271 - 271 RD Opérations neuves	4 400 000,00	7 720 000,00
	P272 - 272 RD Entretien maintenance	12 469 101,00	16 500 000,00
	P273 - 273 Ouvrages d'art	5 500 000,00	6 000 000,00
	P274 - 274 Moyens techniques	500 000,00	670 000,00
	P275 - 275 Fonds de concours	2 577 000,00	2 074 755,00
	P276 - 276 NTIC	953 899,00	3 904 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
10	Dotations, fonds divers et réserves	953 899,00	3 904 000,00
20	Immobilisations incorporelles	600 101,00	820 000,00
204	Subventions d'équipement versées	2 577 000,00	2 074 755,00
21	Immobilisations corporelles	18 189 000,00	24 690 000,00
23	Immobilisations en cours	4 080 000,00	5 380 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>26 400 000,00</b>	<b>36 868 755,00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>2 Aménagement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>27 Infrastructures</b>	<b>400 000,00</b>	<b>450 000,00</b>
Programme	P272 - 272 RD Entretien maintenance	400 000,00	450 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	400 000,00	450 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>400 000,00</b>	<b>450 000,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>2 Aménagement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>27 Infrastructures</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>3 726 000,00</b>
Programme	P271 - 271 RD Opérations neuves	2 000 000,00	3 726 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
13	Subventions d'investissement	2 000 000,00	3 726 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 000 000,00</b>	<b>3 726 000,00</b>

**BUDGET PRIMITIF 2015 RDHD - ELEMENTS REELS**

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	BP 2014	BP 2015	BP 2014	BP 2015
Investissement	2 566 009	5 923 816	2 065 599	5 534 572
Fonctionnement	3 872 915	3 996 977	4 373 325	4 386 221
<b>TOTAL</b>	<b>6 438 924</b>	<b>9 920 793</b>	<b>6 438 924</b>	<b>9 920 793</b>

Le budget principal participe à hauteur de 2 971 221 € au budget de fonctionnement et à hauteur de 3 904 000 € au budget d'investissement du RDHD

**BUDGET PRIMITIF 2015 PARC DEPARTEMENTAL - ELEMENTS REELS**

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	BP 2014	BP 2015	BP 2014	BP 2015
Investissement	394 100	360 000	0	0
Fonctionnement	6 566 100	6 610 000	6 960 200	6 970 000
<b>TOTAL</b>	<b>6 960 200</b>	<b>6 970 000</b>	<b>6 960 200</b>	<b>6 970 000</b>

Le budget principal participe à hauteur de 299 000 € au budget de fonctionnement du PARC DEPARTEMENTAL.

Lors du vote correspondant :

- Les élus des groupes UDC et Démocrates Indépendants déclarent voter pour l'ensemble du rapport à l'exception du volet 2.77 - Budget annexe réseau Haut Débit,
- Les élus des groupes Socialiste et Républicain et Front de Gauche déclarent voter pour

**RAPPORT N° 15 - 2 - MISSION AMÉNAGEMENT - 2.8 - TRANSPORTS ROUTIERS DE VOYAGEURS**

M. GUERARD, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 15 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- Approuve les orientations fixées,
- prend acte des éléments de présentation budgétaire,
- précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>2 Aménagement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>28 Transports routiers de voyageurs</b>	<b>38 742 274,00</b>	<b>39 777 746,00</b>
Programme	P281 Transports scolaires	23 758 910,00	27 363 226,00
	P282 Transports réguliers soumis à TVA	14 321 814,00	11 566 695,00
	P283 Moyens communs soumis à TVA	586 900,00	701 240,00
	P284 Transports réguliers non soumis à TVA	55 000,00	126 535,00
	P285 Moyens Communs non soumis à TVA	19 650,00	20 050,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	32 326 848,00	33 328 833,00
65	Autres charges de gestion courante	6 415 426,00	6 448 913,00
67	Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>		<b>38 742 274,00</b>	<b>39 777 746,00</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>2 Aménagement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>28 Transports routiers de voyageurs</b>	<b>2 174 900,00</b>	<b>2 709 671,00</b>
Programme	P281 Transports scolaires	760 900,00	1 179 671,00
	P282 Transports réguliers	1 414 000,00	1 530 000,00
Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	1 414 000,00	1 533 700,00
74	Dotations, subvention et participations	760 900,00	1 175 971,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 174 900,00</b>	<b>2 709 671,00</b>

Lors du vote correspondant :

- Les élus du groupe UDC déclarent s'abstenir à l'exception de M. CAUSERO qui vote contre,
- Les élus des groupes Socialiste et Républicain, Front de Gauche et Démocrates Indépendants déclarent voter pour

**RAPPORT N° 13 - 2 - MISSION AMÉNAGEMENT - 2.6 - COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET INTERRÉGIONALE**

M. ARIES, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 13 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- Approuve les orientations fixées
- Prend acte des éléments de présentation budgétaire
- Précise que les inscriptions budgétaires correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015 à la fonction 91

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	proposition du Président CP 2015
Mission	2 Aménagement		
Pol. Sect.	26 Coopération transfrontalière interrégionale	108 500,00	125 375,00
Programme	P261 – 261 Echanges transfrontaliers et Europe	108 500,00	125 375,00

chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	proposition du Président CP2015
011	Charges à caractère général	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	78 500,00	95 375,00
<b>TOTAL</b>		<b>108 500,00</b>	<b>125 375,00</b>

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

**RAPPORT N° 16 - 3 - MISSION EDUCATION - 3.1 - PRÉVENTION SPÉCIALISÉE**

M. PISSEMEM, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 16 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- Prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.



**RAPPORT N° 17 - 3 - MISSION EDUCATION - 3.2 - CITOYENNETÉ ET LIEN SOCIAL**

M. CAPS, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 17 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire,

- précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en euros)**

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
Mission	3 Education		
Pol. Sect.	32 Citoyenneté et lien social	31 500,00	30 000,00
Programme	P321 - 321 Citoyenneté	31 500,00	30 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	30 000,00	28 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	1 500,00
<b>TOTAL</b>		<b>31 500,00</b>	<b>30 000,00</b>

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 18 - 3 - MISSION ÉDUCATION - 3.3 - CULTURE**

M. MINELLA, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 18 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.

### Dépenses d'investissement

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>3 Education</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>33 Culture</b>	<b>16 487 338,00</b>	<b>10 084 000,00</b>
Programme	P331 - 331 Patrimoine culturel	38 610,00	0,00
Programme	P334 - 334 Lecture publique	400 000,00	755 000,00
Programme	P335 - 335 Archives départementales	16 048 728,00	9 329 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
20	Immobilisations incorporelles	150 000,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées	38 610,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	298 728,00	428 000,00
23	Immobilisations en cours	16 000 000,00	9 626 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>16 487 338,00</b>	<b>10 084 000,00</b>

### Dépenses de fonctionnement

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>3 Education</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>33 Culture</b>	<b>1 483 020,00</b>	<b>1 420 000,00</b>
Programme	P331 - 331 Patrimoine culturel	63 000,00	63 000,00
Programme	P332 - 332 Action culturelle	375 000,00	262 000,00
Programme	P333 - 333 Soutien aux acteurs culturels	710 020,00	695 000,00
Programme	P334 - 334 Lecture publique	135 000,00	145 000,00
Programme	P335 - 335 Archives départementales	200 000,00	255 000,00
Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	562 520,00	525 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	40 000,00	112 000,00
65	Autres charges de gestion courante	880 500,00	783 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 483 020,00</b>	<b>1 420 000,00</b>

### Recettes d'investissement

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>3 Education</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>33 Culture</b>	<b>2 007 085,00</b>	<b>1 857 450,00</b>
Programme	P334 - 334 Lecture publique	0,00	740 520,00
Programme	P335 - 335 Archives départementales	2 007 085,00	1 116 930,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
13	Subventions d'investissement	2 007 085,00	1 857 450,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 007 085,00</b>	<b>1 857 450,00</b>

### Recettes de fonctionnement

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>3 Education</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>33 Culture</b>	<b>166 000,00</b>	<b>142 500,00</b>
Programme	P331 - 331 Patrimoine culturel	28 000,00	28 000,00
Programme	P332 - 332 Action culturelle	115 000,00	105 000,00
Programme	P334 - 334 Lecture publique	23 000,00	3 000,00
Programme	P335 - 335 Archives	0,00	6 500,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 000,00	9 500,00
74	Dotations, subventions et participations	163 000,00	133 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>166 000,00</b>	<b>142 500,00</b>

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 19 - 3 - MISSION ÉDUCATION - 3.4 - COLLÈGES ET VIE SCOLAIRE**

M. GRANDJEAN, rapporteur  
 Le conseil général,  
 Vu le Rapport N° 19 soumis à son examen.  
 Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget définitif 2015 (fonction 221 et 28)

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>3 Education</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>34 Collèges et vie scolaire</b>	<b>18 153 000,00</b>	<b>18 726 900,00</b>
Programme	P341 - 341 Construction restructuration collèges	0,00	80 000,00
	P342 - 342 Entretien maintenance collèges	415 000,00	410 000,00
	P343 - 343 Dotations travaux collèges	220 000,00	220 000,00
	P344 - 344 Moyens de fonctionnement des établissements	17 000 000,00	17 466 900,00
	P345 - 345 Collèges au futur	262 000,00	265 000,00
	P346 - 346 Education artistique et culturelle	256 000,00	255 000,00
	P347 - 347 Plan collèges nouvelles générations - Restructurations lourdes	0,00	30 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	723 500,00	818 500,00
65	Autres charges de gestion courante	17 429 500,00	17 908 400,00
<b>TOTAL</b>		<b>18 153 000,00</b>	<b>18 726 900,00</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>3 Education</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>34 Collèges et vie scolaire</b>	<b>21 452 657,00</b>	<b>29 005 000,00</b>
Programme	P341 - 341 Construction restructuration collèges	8 190 000,00	11 879 000,00
	P342 - 342 Entretien maintenance collèges	2 600 000,00	2 400 000,00
	P343 - 343 Dotations travaux collèges	1 231 657,00	1 405 400,00
	P344 - 344 Moyens de fonctionnement des établissements	810 000,00	780 000,00
	P345 - 345 Collèges au futur	800 000,00	830 600,00
	P346 - 346 Appui à la réussite scolaire	10 000,00	10 000,00
	P347 - 347 Plan collèges nouvelles générations - Restructurations lourdes	1 030 000,00	3 300 000,00
	P348 - 348 Plan collèges nouvelles générations - Restructurations légères	6 781 000,00	8 400 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
20	Immobilisations incorporelles	4 435 000,00	3 161 895,00
204	Subventions d'équipement versées	2 041 657,00	2 185 400,00
21	Immobilisations corporelles	8 806 000,00	10 758 705,00
23	Immobilisations en cours	6 170 000,00	12 899 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>21 452 657,00</b>	<b>29 005 000,00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>3 Education</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>34 Collèges et vie scolaire</b>	<b>6 806 675,00</b>	<b>6 817 866,00</b>
Programme	P344 - 344 Moyens de fonctionnement des établissements	6 806 675,00	6 817 866,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
74	Dotations, subventions et participations	6 806 675,00	6 817 866,00
<b>TOTAL</b>		<b>6 806 675,00</b>	<b>6 817 866,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>3 Education</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>34 Collèges et vie scolaire</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>
Programme	P341 - 341 Construction restructuration collèges	0,00	100 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
13	Subventions d'investissement	0,00	100 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 20 - 3 - MISSION EDUCATION - 3.5 - EDUCATION POPULAIRE**

M. CAPS, rapporteur  
 Le conseil général,  
 Vu le Rapport N° 20 soumis à son examen.  
 Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire,

- précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en euros)**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>3 Education</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>35 Education populaire</b>	<b>1 650 000,00</b>	<b>1 600 000,00</b>
Programme	P351 - 351 Soutien à l'éducation populaire	1 650 000,00	1 600 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 620 000,00	1 570 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 650 000,00</b>	<b>1 600 000,00</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en euros)**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>3 Education</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>35 Education populaire</b>	<b>105 000,00</b>	<b>213 134,00</b>
Programme	P351 - 351 Soutien à l'éducation populaire	105 000,00	213 134,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
204	Subventions d'équipement versées	105 000,00	213 134,00
<b>TOTAL</b>		<b>105 000,00</b>	<b>213 134,00</b>

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 21 - 3 - MISSION EDUCATION - 3.6 - SPORT**

M. BISTON, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 21 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- Approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>3 Education</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>36 Sports</b>	<b>999 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>
Programme	P361 - 361 Aide aux associations sportives	560 500,00	564 000,00
	P362 - 362 Aide aux structures départementales	298 000,00	301 000,00
	P364 - 364 Manifestations	140 500,00	135 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	11 500,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	987 500,00	985 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>999 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 22 - 3 - MISSION EDUCATION - 3.7 - COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE**

M. CAPS, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 22 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- Approuve les orientations fixées
- Prend acte des éléments de présentation budgétaire
- Précise que les inscriptions budgétaires correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015 à la fonction 048

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en euros)**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	proposition du président CP 2015
Mission	3 Education		
Pol. Sect.	37 Coopération décentralisée	140 000,00	130 000,00
Programme	P371 Coopération décentralisée	140 000,00	130 000,00

chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	proposition du président CP2015
011	Charges à caractère général	30 000,00	40 000,00
65	Autres charges de gestion courante	110 000,00	90 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>140 000,00</b>	<b>130 000,00</b>



**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en euros)**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	proposition du président CP 2015
Mission	3 Education		
Pol. Sect.	37 Coopération décentralisée	20 000,00	20 000,00
Programme	P371 Coopération décentralisée	20 000,00	20 000,00

chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	proposition du président CP 2015
74	Autres participations de l'Etat	20 000,00	20 000,00
<b>TOTAL</b>		20 000,00	20 000,00

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 30 - 5 - MISSION RESSOURCES - 5.1 - RESSOURCES HUMAINES**

M. MANGIN, rapporteur  
 Le conseil général,  
 Vu le Rapport N° 30 soumis à son examen.  
 Après en avoir délibéré,

- Approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions budgétaires correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du président CP 2015
Mission	5 Ressources		
Pol. Sect.	51 Ressources humaines	134 049 846	137 403 000
Programme	P511 - 511 Gestion du personnel	111 055 010	113 871 844
	P512 - 512 Formation du personnel	540 000	800 000
	P513 - 513 Actions en faveur du personnel	1 206 000	1 223 000
	P514 - 514 Rémunérations et frais des assistantes familiales	17 698 000	17 822 100
	P515 - 515 Indemnités et frais des élus départementaux	3 550 836	3 686 056

Imputation	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Fonctionnement</b>	<b>51 Ressources humaines</b>	<b>134 049 846 €</b>	<b>137 403 000 €</b>
011	Charges à caractère général	2 386 200 €	2 473 900 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	119 879 910 €	122 105 800 €
016	APA	2 081 100 €	2 445 300 €
017	Revenu de solidarité active	3 370 800 €	3 664 300 €
65	Autres charges de gestion courante	5 845 336 €	6 221 856 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	430 000 €	430 000 €
67	Charges exceptionnelles	56 500 €	61 844 €
<b>TOTAL</b>		<b>134 049 846</b>	<b>137 403 000</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>	<b>25 000 €</b>	<b>70 000 €</b>
<b>Pol. Sect.</b>	<b>51 Ressources humaines</b>	<b>25 000 €</b>	<b>70 000 €</b>
Programme	P511 - 511 Gestion du personnel	25 000 €	70 000 €

Imputation	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Investissement</b>	<b>51 Ressources humaines</b>	<b>25 000</b>	<b>70 000</b>
20	Immobilisations incorporelles	5 000	0
21	Immobilisations corporelles	20 000	70 000
<b>TOTAL</b>		<b>25 000</b>	<b>70 000</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>51 Ressources humaines</b>	<b>5 447 000</b>	<b>6 088 868</b>
Programme	P511 - 511 Gestion du personnel	5 175 500	5 676 868
	P512 - 512 Formation du personnel	16 500	0
	P513 - 513 Actions en faveur du personnel	180 000	200 000
	P514 - 514 Rémunérations et frais des assistantes familiales	70 000	200 000
	P515 - 515 Indemnités et frais des élus départementaux	5 000	10 000

Imputation	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Fonctionnement</b>	<b>51 Ressources humaines</b>	<b>5 447 000</b>	<b>6 088 868</b>
013	Atténuations de charges	685 000	526 000
017	Revenu de solidarité active	0	30 000
070	Produits de services, du domaine et ventes diverses	4 290 400	4 602 768
074	Dotations, subventions et participations	456 500	930 000
075	Autres produits de gestion courante	15 000	0
077	Produits exceptionnels	100	100
<b>TOTAL</b>		<b>5 447 000</b>	<b>6 088 868</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>51 Ressources humaines</b>	<b>0</b>	<b>66 000</b>
Programme	P511 - 511 Gestion du personnel	0	66 000

Imputation	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Investissement</b>	<b>51 Ressources humaines</b>	<b>0</b>	<b>66 000</b>
13	Subventions d'investissement	0	66 000

Lors du vote correspondant :

- Les élus du groupe UDC déclarent s'abstenir
- Les élus des groupes Socialiste et Républicain, Front de Gauche et Démocrates Indépendants déclarent voter pour

### RAPPORT N° 31 - 5 - MISSION RESSOURCES - 5.2 - LOGISTIQUE

M. MANGIN, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 31 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>52 Logistique</b>	<b>10.267.060,00</b>	<b>10.581.000,00</b>
Programme	P522 - 522 Entretien et maintenance des locaux	2.300.000,00	2.300.000,00
	P523 - Gestion du patrimoine immobilier et assurances	4.559.100,00	4.701.000,00
	P524 - Biens mobiliers et fournitures	1.948.500,00	2.210.000,00
	P525 - Documentation	199.500,00	170.000,00
	P526- Programme Imprimerie	572.500,00	550.000,00
	P527 - Fonctionnement interne et accueil	687.460,00	650.000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	10.240.060,00	10.551.000,00
65	Autres charges de gestion courante	27.000,00	30.000,00
<b>TOTAL</b>		<b>10.267.060,00</b>	<b>10.581.000,00</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>52 Logistique</b>	<b>2.320.000,00</b>	<b>4.980.000,00</b>
Programme	P521 - 521 Construction et aménagements de locaux	1.110.000,00	2.525.000,00
	P522 - 522 Entretien et maintenance des locaux	800.000,00	1.400.000,00
	P523 - Gestion du patrimoine immobilier et assurances	0,00	600 000,00
	P524 - Biens mobiliers et fournitures	400.000,00	450.000,00
	P526 - Imprimerie	10.000,00	5.000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
20	Immobilisations incorporelles	210.000,00	315.000,00
21	Immobilisations corporelles	1.910.000,00	4.665.000,00
23	Immobilisations en cours	200.000,00	
<b>TOTAL</b>		<b>2.320.000,00</b>	<b>4.980.000,00</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
Mission	5 Ressources		
Pol. Sect.	52 Logistique	753.550,00	759.550,00
Programme	P523 - Gestion du patrimoine immobilier et assurances	753.550,00	759.550,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	85.000,00	90.000,00
75	Autres produits de gestion courante	133.500,00	134.500,00
77	Produits exceptionnels	535.050,00	535.050,00
<b>TOTAL</b>		<b>753.550,00</b>	<b>759.550,00</b>

Lors du vote correspondant :

- Les élus du groupe UDC déclarent s'abstenir
- Les élus des groupes Socialiste et Républicain, Front de Gauche et Démocrates Indépendants déclarent voter pour

### **RAPPORT N° 32 - 5 - MISSION RESSOURCES - 5.3 - INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION**

M. MANGIN, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 32 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP Voté BP 2014	Proposition du Président CP2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>53 Info. et syst. d'info.</b>	<b>1 985 500,00</b>	<b>2 014 000,00</b>
Programme	P531 - 531 Informatique et systèmes d'information	1 985 500,00	2 014 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 985 500,00</b>	<b>2 014 000,00</b>

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	1 985 500,00	2 014 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 985 500,00</b>	<b>2 014 000,00</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Niveau	Libellé	CPVoté BP2014	Proposition du Président CP 2015
Mission	5 Ressources		
Pol. Sect.	53 Info. et syst. d'info.	2 494 950,00	2 700 000,00
Programme	P531 - 531 Informatique et systèmes d'information	2 494 950,00	2 700 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 494 950,00</b>	<b>2 700 000,00</b>

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
20	Immobilisations incorporelles	1 249 000,00	1 600 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 245 950,00	1 100 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 494 950,00</b>	<b>2700 000,00</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>53 Info. et syst. d'info.</b>	<b>17000,00</b>	<b>17 000,00</b>
Programme	P531 - 531 Informatique et systèmes d'information	17000,00	17 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>17 000,00</b>	<b>17 000,00</b>

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	17 000,00	17 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>17 000,00</b>	<b>17 000,00</b>

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

### **RAPPORT N° 33 - 5 - MISSION RESSOURCES - 5.4 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

M. MANGIN, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 33 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- approuve les inscriptions du Budget Primitif 2015 présentées dans le présent rapport telles que reportées dans les éditions légales,

- accorde au Payeur Départemental l'indemnité de conseil au taux précédemment accordé de 100 % et d'allouer cette indemnité à Mme Annie Rouilleaux pour l'exercice 2015,

- inscrit un crédit de 60 000 € sur la ligne budgétaire chapitre 011 article 6281 sous fonction 021 au titre de la cotisation à l'Assemblée des Départements de France et décide de verser cette cotisation pour 2015 dès que son montant en sera notifié par l'Assemblée des Départements de France,

- reprend en recettes de fonctionnement pour un montant de 1 000 000 € la provision constituée le 5/12/2011 et le 25/06/2012 pour financer les ouvertures de nouveaux établissements PA-PH avec les recettes supplémentaires des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) encaissées en 2010 et en 2011.

- renouvelle pour 2015 les cotisations à l'AFIGESE et à l'association Michel Dinet.

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>54 Administration générale</b>	<b>2 175 000</b>	<b>1 700 000</b>
Programme	P541-Opérations de gestion	590 000	500 000
	P542-Conseil juridique et contentieux	615 000	350 000
	P543- Etudes et évaluation	120 000	50 000
	P544- Protocole et manifestations	200 000	200 000
	P545-Communication	650 000	600 000

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	1 663 400	1 496 900
65	Autres charges de gestion courante	193 600	144 100
67	Charges exceptionnelles	53 000	59 000
68	Dotations aux provisions	265 000	0
<b>TOTAL</b>		<b>2 175 000</b>	<b>1 700 000</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>54 Administration générale</b>	<b>80 000</b>	<b>120 000</b>
Programme	P541-Opérations de gestion	80 000	120 000

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
27	Autres immobilisations financières	80 000	120 000
<b>TOTAL</b>		<b>80 000</b>	<b>120 000</b>



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>54 Administration générale</b>	<b>7 190 869</b>	<b>1 016 291</b>
Programme	P541-Opérations de gestion	7 190 869	1 016 291

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
76	Produits financiers	10 000	11 000
77	Produits exceptionnels	1 386	5 291
78	Reprises sur provisions	7 179 483	1 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>7 190 869</b>	<b>1 016 291</b>

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

### **RAPPORT N° 34 - 5 - MISSION RESSOURCES - 5.5 - SÉCURITÉ ET INCENDIE**

M. MANGIN, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 34 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- autorise son président à signer l'avenant N°3 à la convention pluriannuelle 2011/2015 entre le SDIS et le département de Meurthe et Moselle tel que présenté dans ce rapport;

**AVENANT N°3  
CONVENTION PLURIANNUELLE 2011 – 2014 et 2015  
ENTRE LE SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE  
SECOURS DE MEURTHE-ET-MOSELLE  
ET LE DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

**Préambule :**

Le 6 octobre 2011, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe et Moselle et le Département de Meurthe-et-Moselle ont signé une convention pluriannuelle sur la période 2011- 2014 traduisant la volonté de donner au SDIS la capacité financière nécessaire à la poursuite de sa démarche de modernisation en convergence avec les capacités financières du Département et dans une recherche constante de maîtrise des coûts grâce notamment à la recherche d'espaces de coopération dans le respect de la réglementation en vigueur.

A ce titre, l'engagement financier prévisionnel du Conseil Général figurant à l'annexe 1 de la convention pluriannuelle était le suivant :

<b>CONVENTION PLURIANNUELLE 2011-2014 SDIS/CG54</b>				
(en €)	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>16 812 800</b>	<b>17 938 152</b>	<b>18 258 755</b>	<b>18 642 145</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>

Cette convention a fait l'objet de deux avenants N°1 et N°2 adoptés respectivement par l'assemblée départementale et le CASDIS, l'engagement financier du département étant ainsi actualisé:

<b>CONVENTION PLURIANNUELLE 2011-2014 SDIS/CG54 ACTUALISE AU 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>				
(en €)	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>16 812 800</b>	<b>17 940 000</b>	<b>18 000 000</b>	<b>18 864 000</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

**1. Objet de l'avenant n°3:**

Compte tenu de l'évolution prévisible des produits et des charges du SDIS pour 2015 et des dépenses d'investissement 2015, telle que présentée au conseil d'administration du SDIS le 22 octobre 2014 ;

Après avis du comité technique de suivi de la convention pluriannuelle SDIS / CG 54 qui s'est réuni le 1<sup>er</sup> décembre 2014 ;

Après délibérations concordantes du conseil d'administration du SDIS du 3 décembre 2014 et de l'assemblée départementale du 15 décembre 2014 ;

La convention pluriannuelle 2011/2014 est prolongée d'une année, la convention étant alors dénommée convention pluriannuelle 2011 – 2015 induisant l'actualisation des tableaux figurant dans l'actuelle convention et plus particulièrement le niveau de la contribution financière du département de Meurthe et Moselle au budget du SDIS pour 2015.

## **2 – Actualisation des tableaux figurant dans l'actuelle convention pluriannuelle:**

### **2.1 – Niveaux d'intervention (§3.1.2.1) :**

<i>Bilan annuel des interventions du SDIS sur le département</i>							
	<b>Incendie</b>	<b>S.A.P.</b>	<b>A.V.P.</b>	<b>Divers</b>	<b>Total</b>	<b>Opérations. Multiples.</b>	<b>Total général</b>
<b>Total 2009</b>	<b>3 406</b>	<b>24 552</b>	<b>2 796</b>	<b>5 388</b>	<b>36 142</b>	<b>583</b>	<b>36 725</b>
<b>Total 2010</b>	<b>3 525</b>	<b>26 540</b>	<b>2 716</b>	<b>5 476</b>	<b>38 257</b>	<b>1 519</b>	<b>39 776</b>
<b>Total 2011</b>	<b>3 305</b>	<b>29 066</b>	<b>2 646</b>	<b>6 788</b>	<b>41 805</b>	<b>437</b>	<b>42 242</b>
<b>Total 2012</b>	<b>3 249</b>	<b>30 341</b>	<b>2 428</b>	<b>5 975</b>	<b>41 993</b>	<b>1 325</b>	<b>43 318</b>
<b>Total 2013</b>	<b>2 647</b>	<b>30 812</b>	<b>2 188</b>	<b>6 576</b>	<b>42 223</b>	<b>146</b>	<b>42 369</b>
<b>Prévision 2014</b>	<b>2669</b>	<b>31 769</b>	<b>2 290</b>	<b>6 785</b>	<b>43 514</b>	<b>357</b>	<b>43 871</b>
<i>Evolution 2009/2014</i>	<i>-21,64%</i>	<i>29,39%</i>	<i>-18,10%</i>	<i>25,93%</i>	<i>20,40%</i>	<i>-38,77%</i>	<i>19,46%</i>

## 2.2 – La stratégie en matière immobilière : le Plan Pluriannuel Immobilier (§3.1.6)

Programmation immobilière (en €)	Estimation initiale des projets	Estimation des projets actualisé dernière délibération (09/07/2014)	Estimation suivant proposition pour CASDIS 3/12/2014	CA 2011	CA 2012	CA 2013	Prévu 2014 suivant dernière délibération du 09/07/2014	Prévu 2015 suivant dernière délibération du 09/07/2014	2016 et au-delà suivant dernière délibération du 09/07/2014	Prévu 2014 suivant proposition pour CASDIS 3/12/2014	Prévu 2015 suivant proposition pour CASDIS 3/12/2014	Prévu 2016 et au-delà suivant proposition pour CASDIS 3/12/2014
KLEBER - Centre de formation départemental et travaux du site Kléber	2 600 000	1 013 019 (montant vote clôture)	clôturée									
KLEBER – Maison d'entraînement en milieu réel	2 500 000	4 023 883	3 840 000	20 538	9 221	16 319	814 272	1 581 766	1 581 566	450 000	800 000	2 543 921
KLEBER - Terrain et travaux de la Direction et CTA CODIS	3 550 000	3 561 873	4 050 000	0	0	16 123	53 404	1 746 173	1 746 173	53 404	610 000	3 370 473
CI COLOMBEY LES BELLES	1 500 000	2 006 689	2 006 689	8 970	0	12 946	248 741	868 016	868 016	120 000	1 440 000	424 773
GENTILLY Rénovation	3 000 000	3 010 033	3 010 033	0	207 846	97 696	335 000	789 831	789 831	130 000	1 570 000	1 004 492
THIAUCOURT	700 000	1 005 261	1 137 261	0	0	861	153 200	851 200	0	50 000	854 400	232 000
JARNY construction	2 000 000	2 006 689	2 006 689	0	2630	45219	99 029	929 906	929 906	99 029	465 000	1394 812
DIEULOUARD	1 500 000	1 505 017	1 505 017	0	0	63523	105 000	696832	696832	50 000	340 000	1 108 664
TOMBLAINE Rénovation	2 500 000	2 508 361	2 508 361	0	0	0	35 000	618340	1855021	0	suspension projet	suspension projet
HAROUÉ	500 000	501 672	501 672	0	0	44750	456922	0	0	456 922	0	clôturée
<b>TOTAL</b>	<b>20 350 000</b>	<b>21 578 741</b>	<b>20 565 722</b>	<b>29 508</b>	<b>219 697</b>	<b>240 267</b>	<b>2 300 568</b>	<b>8 082 063</b>	<b>9 257 375</b>	<b>1 409 355</b>	<b>6 079 400</b>	<b>10 079 134</b>

Loyers En €	Estimation initiale des projets	Date de prise effet du bail	Projets actualisés 2014	Date de fin de bail prévisionnelle	CA 2011	CA 2012	CA 2013	Prévu 2014	Prévu 2015
ESSEY ET MAIZERAIS	200 000	2010	200 000	31/01/2016	5000	5105,31	5201,39	5237,47	5237,47 +IRL
AZERAILLES	200 000	2010	200 000	30/06/2015	5072,08	5114,16	5317,79	5469,62	5469,62 + IRL
PAGNY SUR MOSELLE	400 000	2011	400 000	31/12/2016	9999,96	10074,60	10380,90	10593,29	10593,29+ IRL
URUFFE	200 000	2011	200 000	01/08/2014	2084,67	4617,97	5140,44	5223,78	5223,78 + IRL
BLENOD LES TOUL	200 000	2012	200 000	30/04/2015		3333,36	5040,13	5143,39	5143,39 +IRL
DOMBASLE	2 000 000	2012	2 000 000	25/09/2029		129569,52	129569,52	129569,52	129569,52
<b>TOTAL</b>	<b>3 200 000</b>		<b>3 200 000</b>		<b>22156,71</b>	<b>157814,92</b>	<b>155850,17</b>	<b>161237,07</b>	<b>161237,07</b>

### 2.3 – RECETTES / DEPENSES / FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT (annexe 1)

#### ANNEXE 1 - FONCTIONNEMENT - RECETTES / DEPENSES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	Prévu 2014 (est inclus le projet de DM2 qui sera soumis au CASDIS le 3/12/2014)	Prévu 2015
Produits des services	1 893 687	1 729 950	1 642 601	1 203 921	1 749 777	1 795 645	1 700 136
Contribution : Département	15 775 000	16 140 000	16 812 800	17 940 000	18 000 000	18 864 000	19 336 000
Contribution: Communes	4 774 113	4 832 770	4 833 152	4 939 747	5 044 264	6 284 873	5 535 339
Contribution: EPCI	20 208 514	20 450 099	20 956 029	21 422 536	21 872 734	20 982 986	21 978 594
Autres produits de gestion courante	12	440					
Atténuation de charges	16 322	37 178	19 521	53 553	57 652	24 000	55 947
<b>Montant des recettes courantes</b>	<b>42 667 648</b>	<b>43 190 437</b>	<b>44 264 104</b>	<b>45 559 757</b>	<b>46 764 426</b>	<b>48 011 504</b>	<b>48 606 616</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>82 836</b>	<b>214 513</b>	<b>230 167</b>	<b>235 318</b>	<b>364 543</b>	<b>92 861</b>	<b>97 000</b>
<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>532 532</b>	<b>96 605</b>	<b>64 852</b>	<b>238 370</b>	<b>241 461</b>	<b>826 213</b>	<b>0</b>
<b>Reprise de provision</b>	<b>10 000</b>	<b>0</b>	<b>200 000</b>	<b>0</b>	<b>3 002</b>	<b>10 000</b>	<b>0</b>
<b>Total recettes réelles</b>	<b>43 293 016</b>	<b>43 501 554</b>	<b>44 759 123</b>	<b>46 033 446</b>	<b>47 374 121</b>	<b>48 940 578</b>	<b>48 703 616</b>
<b>Opérations ordre</b>	<b>686 059</b>	<b>1 002 740</b>	<b>1 046 854</b>	<b>1 029 965</b>	<b>1 408 673</b>	<b>1 303 020</b>	<b>977 095</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>43 979 075</b>	<b>44 504 294</b>	<b>45 805 977</b>	<b>47 063 411</b>	<b>48 782 794</b>	<b>50 243 597</b>	<b>49 680 711</b>

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>CA 2009</b>	<b>CA 2010</b>	<b>CA 2011</b>	<b>CA 2012</b>	<b>CA 2013</b>	<b>Prévu 2014 (est inclus le projet de DM2 qui sera soumis au CASDIS le 3/12/2014)</b>	<b>Prévu 2015</b>
Charges à caractère général (chap 011)	5 895 848	5 863 244	5 957 079	6 685 259	6 791 170	7 129 454	6 889 548
Charges de personnel et frais assimilés (Chap 012)	32 434 763	33 213 100	33 832 384	34 255 292	34 504 478	36 539 687	36 121 548
Autres charges de gestion courante (Chap 65)	105 276	117 229	68 427	74 098	253 840	248 432	248 191
<b>Total Charges de gestion des services</b>	<b>38 435 887</b>	<b>39 193 572</b>	<b>39 857 891</b>	<b>41 014 649</b>	<b>41 549 488</b>	<b>43 917 573</b>	<b>43 259 287</b>
<b>Charges financières</b>	422 907	453 986	593 576	503 894	514 152	607 870	547 815
<b>Charges exceptionnelles.</b>	78 541	52 159	55 988	73 807	267 450	69 432	65 200
<b>Provisions</b>	17 013	0	0	40 500	1 000	150 202	52 823
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>38 937 335</b>	<b>39 699 717</b>	<b>40 507 455</b>	<b>41 592 350</b>	<b>42 331 090</b>	<b>44 745 076</b>	<b>43 925 125</b>
<b>Dotation amortissements</b>	<b>4 673 122</b>	<b>4 739 725</b>	<b>5 060 153</b>	<b>5 187 499</b>	<b>5 527 678</b>	<b>5 498 521</b>	<b>5 755 586</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>43 627 470</b>	<b>44 439 442</b>	<b>45 567 607</b>	<b>46 820 349</b>	<b>47 859 769</b>	<b>50 243 597</b>	<b>49 680 711</b>

### ANNEXE 1 – INVESTISSEMENT - RECETTES / DEPENSES

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT en €</b>	<b>CA 2009</b>	<b>CA 2010</b>	<b>CA 2011</b>	<b>CA 2012</b>	<b>CA 2013</b>	<b>Prévu 2014 (est inclus le projet de DM2 qui sera soumis au CASDIS le 3/12/2014)</b>	<b>Prévu 2015</b>
AP ANTARES	631 645	2 621 412	895 035	0	0	0	0
AP FPTSR	70 440	1 338 353	0	0	0	0	0
AP KLEBER n°1: Centre de formation départemental et travaux du site Kléber			861 963	151 056	0	0	0
AP KLEBER n°2 : Maison d'entraînement en milieu réel			20 538	9 221	16 319	450 000	800 000
AP KLEBER n° 3: Terrain et travaux de la Direction et CTA CODIS			0	0	16 123	53 404	610 000
AP CI COLOMBEY LES BELLES			8 970	0	12 946	120 000	1 440 000
AP GENTILLY Rénovation				207 846	97 696	130 000	1 570 000
AP THIAUCOURT					861	50 000	854 400
AP JARNY construction				2 630	45 219	99 029	465 000
AP DIEULOUARD					6 353	50 000	340 000
AP TOMBLAINE Rénovation					0	0	projet suspendu

AP HAROUÉ					44 750	456 922	0
Réhabilitations / constructions	2 741 869	2 508 374	934 981	1 018 591	756 702	1 536 733	1 000 000
Equipements et véhicules	4 642 129	3 319 474	2 383 971	4 754 705	3 898 858	8 870 386	4 325 510
Frais étude licences	170 658	106 462	127 775	85 793	263 627	396 606	363 000
Autres dépenses d'équipement	3 450	4 027	800	2 150	1 410	2 000	4 800
Capital des emprunts dette classique	1 153 934	1 302 497	1 515 873	1 396 673	1 525 858	1 487 160	1 314 915
Dette aux collectivités	3 358	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT hors opérations d'ordre</b>	<b>9 417 483</b>	<b>11 200 598</b>	<b>6 749 905</b>	<b>7 528 267</b>	<b>6 665 080</b>	<b>13 587 956</b>	<b>13 887 625</b>
<b>Transfert de sections + 001</b>	<b>686 059</b>	<b>1 002 740</b>	<b>2 138 511</b>	<b>1 029 965</b>	<b>1 409 586</b>	<b>1 303 020</b>	<b>977 095</b>
<b>TOTAL DEPENSES d'INVESTISSEMENT</b>	<b>10 103 542</b>	<b>12 203 338</b>	<b>8 888 416</b>	<b>8 558 267</b>	<b>8 074 666</b>	<b>14 890 976</b>	<b>14 864 720</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>CA 2009</b>	<b>CA 2010</b>	<b>CA 2011</b>	<b>CA 2012</b>	<b>CA 2013</b>	<b>Prévu 2014 (est inclus le projet de DM2 qui sera soumis au CASDIS le 3/12/2014)</b>	<b>Prévu 2015</b>
FCTVA sur 75% de réalisation et 90% éligibilité	1 649 583	1 263 245	1 528 974	790 854	958 140	775 934	908 386
FAI	148 859	496 230	126 749	492 512	0	0	0
Subvention investissement Conseil général	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0	1 500 000
Subventions autres collectivités				7 500	0	0	0
Dotation amortissements	4 673 122	4 739 725	5 060 153	5 187 499	5 527 678	5 498 521	5 755 586
Recette exceptionnelle	3 990	8 085	1 530	0	1 550	0	0
Résultat d'investissement reporté	817 383	349 397	0	1 078 989	0	413 615	0
Excédent de fonctionnement capitalisé	160 000	255 000	0	0	913	96 812	0
<b>Recettes d'investissement hors emprunt</b>	<b>8 452 938</b>	<b>8 111 682</b>	<b>9 642 406</b>	<b>7 657 718</b>	<b>6 509 923</b>	<b>6 784 882</b>	<b>8 163 972</b>
<b>Emprunt</b>	<b>2 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 250 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>8 220 378</b>	<b>6 700 748</b>
<b>TOTAL RECETTES d'INVESTISSEMENT</b>	<b>10 452 938</b>	<b>11 111 682</b>	<b>9 967 406</b>	<b>8 657 718</b>	<b>8 509 923</b>	<b>14 890 976</b>	<b>14 864 720</b>

## 2-4 – Prospective RH SDIS 54

### 1- Effectifs cumulés au 31-12 de l'année

	2010	2011	2012	2013	2014
SPP	502	501	499	499	500
PATS	86	89	92	92	92
SSSM	6	6	6	6	5
<i>SPP CTA</i>	29	29	29	30	32
<i>PATS CTA</i>	3	3	3	2	2
<b>TOTAL effectifs permanents</b>	<b>594</b>	<b>596</b>	<b>597</b>	<b>597</b>	<b>597</b>
<i>SPV</i>	<i>1925</i>	<i>1899</i>	<i>1854</i>	<i>1860</i>	<i>1885</i>

### 2- Nombre de départs potentiels (stock)

	2011	2012	2013	2014	2015
SPP	28	30	31	31	27
PATS	2	2	2	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>32</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	<b>30</b>

### 3- Total des départs effectifs

	2011	2012	2013	2014	2015
SPP	14	16	22	16	
PATS	1	4	4	2	
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	



**2.5 - CONTRIBUTION FINANCIERE du DEPARTEMENT de MEURTHE et MOSELLE (nouveau tableau)**

<b>FONCTIONNEMENT (en €)</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Contribution du CG dans la convention initiale	16 812 800	17 938 152	18 258 755	18 642 145	19 336 000
Actualisation au BP 2012		-238 152			
Contribution du CG actualisée au BP 2012	16 812 800	17 700 000	18 258 755	18 642 145	
Actualisation à la DM2 du 23/10/ 2012		240 000			
Contribution du CG actualisée suite à la DM2 du 23/10/2012	16 812 800	17 940 000	18 258 755	18 642 145	
Actualisation au BP 2013			-258 755	-452 145	
<b>Contribution du CG dans la convention actualisée suite à l'avenant N°1 du 10/12/2012</b>	<b>16 812 800</b>	<b>17 940 000</b>	<b>18 000 000</b>	<b>18 190 000</b>	<b>0</b>
Actualisation au BP 2014				+674 000	0
<b>Contribution du CG dans la convention actualisée suite à l'avenant N°2 du 9/12/2013</b>	<b>16 812 800</b>	<b>17 940 000</b>	<b>18 000 000</b>	<b>18 864 000</b>	<b>0</b>
Actualisation au BP 2015					<b>19 336 000</b>
<b>Contribution du CG dans la convention actualisée suite à l'avenant N°3 du 15/12/2014</b>	<b>16 812 800</b>	<b>17 940 000</b>	<b>18 000 000</b>	<b>18 864 000</b>	<b>19 336 000</b>
<b>INVESTISSEMENT (en €)</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Subvention d'équipement du CG dans la convention initiale	0	0	1 000 000	1 000 000	0
Actualisation au BP 2013			-1 000 000	-1 000 000	
<b>Subvention investissement du CG dans la convention actualisée suite à l'avenant N°1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Actualisation BP 2014	0	0	0	0	0
<b>Subvention investissement du CG dans la convention actualisée suite à l'avenant N°2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Actualisation BP 2015					<b>1 500 000</b>
<b>Subvention investissement du CG dans la convention actualisée suite à l'avenant N°3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 500 000</b>

La contribution financière 2015 en fonctionnement est versée par le Département selon l'échéancier suivant :

**Echéancier 2015 de versement de la participation départementale de fonctionnement au SDIS 54**

*en €*

13/01/2015	3 222 600,00
15/02/2015	3 222 600,00
01/04/2015	1 611 300,00
04/05/2015	1 611 300,00
01/06/2015	1 611 300,00
01/07/2015	1 611 300,00
03/08/2015	1 611 300,00
01/09/2015	1 611 300,00
01/10/2015	1 611 300,00
02/11/2015	1 611 700,00
<b>TOTAL 2015</b>	<b>19 336 000,00</b>

L'aide à l'investissement 2015 sera versée selon l'échéancier suivant:

**Echéancier 2015 de versement de l'aide en investissement au SDIS 54**

*en €*

15/06/2015	500 000,00
15/09/2015	500 000,00
16/11/2015	500 000,00
<b>TOTAL 2015</b>	<b>1 500 000,00</b>

étant entendu que le SDIS de Meurthe et Moselle transmettra tous les deux mois au Département à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015 l'état de suivi de ses dépenses / recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement permettant de juger de l'état d'avancement des réalisations budgétaires.

Fait à Nancy, en deux exemplaires, le

Le Président du Conseil  
d'Administration du SDIS  
de Meurthe et Moselle

Jean- Paul VINCHELIN

Le Président du Conseil Général  
de Meurthe et Moselle

Mathieu KLEIN

- actualise l'autorisation d'engagement n°P551 E03 relative à la contribution de fonctionnement du département de Meurthe et Moselle au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe et Moselle dans le cadre de la convention pluriannuelle 2011/2015 SDIS 54 - Département de Meurthe et Moselle à hauteur de 90 952 800€;

- arrête la contribution départementale 2015 du département de Meurthe et Moselle au budget du SDIS à 19 336 000€ imputée sur la ligne budgétaire chapitre 65, article 6553 sous fonction 12, conformément à l'échéancier ci-après:

**Echéancier 2015 de versement de la participation départementale de fonctionnement au SDIS 54**

*en €*

13/01/2015	3 222 600,00
15/02/2015	3 222 600,00
01/04/2015	1 611 300,00
04/05/2015	1 611 300,00
01/06/2015	1 611 300,00
01/07/2015	1 611 300,00
03/08/2015	1 611 300,00
01/09/2015	1 611 300,00
01/10/2015	1 611 300,00
02/11/2015	1 611 700,00
<b>TOTAL 2015</b>	<b>19 336 000,00</b>

- inscrit en 2015 un crédit de paiement à hauteur de 1 500 000€ relative à la contribution en investissement du département au budget du SDIS 54 dans le cadre de la convention pluriannuelle 2011/2015 SDIS 54 - Département de Meurthe et Moselle au titre d'une aide au programme immobilier du SDIS, contribution versée conformément à l'échéancier ci-après et imputée sur la ligne budgétaire chapitre 204, article 204 sous fonction 12,

**Echéancier 2015 de versement de l'aide en investissement au SDIS 54**

*en €*

15/06/2015	500 000,00
15/09/2015	500 000,00
16/11/2015	500 000,00
<b>TOTAL 2015</b>	<b>1 500 000,00</b>

- inscrit pour le programme 552 - Aide à l'accueil des gendarmeries des crédits d'investissement à hauteur de 500 000€ et de fonctionnement à hauteur de 80 000€,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet du budget primitif 2015

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>55 Sécurité et incendie</b>	<b>18 944 000,00</b>	<b>19 416 000,00</b>
Programme	P551 - 551 SDIS	18 864 000,00	19 336 000,00
Programme	P552 - 552 Entretien des bâtiments de gendarmerie	80 000,00	80 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	80 000,00	80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	18 864 000,00	19 336 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>18 944 000,00</b>	<b>19 416 000,00</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>55 Sécurité et incendie</b>	<b>350 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>
Programme	P551 - 551 SDIS	0,00	1 500 000,00
Programme	P552 - 552 Entretien des bâtiments de gendarmerie	350 000,00	500 000,00

Imputation	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
20	Immobilisations incorporelles	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 500 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	450 000,00
23	Immobilisations en cours	350 000,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>350 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>55 Sécurité et incendie</b>	<b>1 160 000,00</b>	<b>1 170 000,00</b>
Programme	P552 - 552 Entretien des bâtiments de gendarmerie	1 160 000,00	1 170 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
75	Autres produits de gestion courante	1 160 000,00	1 170 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 160 000,00</b>	<b>1 170 000,00</b>

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

---ooOoo---

La séance est levée à 12h15.

La prochaine séance aura lieu le MERCREDI 18 DECEMBRE à 14H00.

LE PRESIDENT,

Mathieu KLEIN



# PROCES-VERBAL OFFICIEL DES DELIBERATIONS

## **SESSION DU 15 DECEMBRE 2014**

## **SEANCE DU JEUDI 18 DECEMBRE 2014**

La séance du **JEUDI 18 DECEMBRE 2014** est ouverte à 14 H 37, sous la Présidence de **M. Mathieu KLEIN**.

Tous les Membres de l'Assemblée sont présents, à l'exception de **MM. BAUMANN Pierre, BAUMONT Michel, CAPS Antony, GRANDJEAN Gregory, GUERARD Noël, HARMAND Alde, Mmes OLIVIER Dominique et THOMAS Rachel**, qui avaient donné respectivement délégation de vote à **MM. BOLMONT Jean-Paul, SAINT-DENIS Marc, CHANUT Henri, Mmes CREUSOT Nicole, MARCHAND Agnès, PILOT Michèle, M. UHLRICH Jean-Marie et Mme TALLOTE Josiane**, à l'exception de **MM. DE CARLI Serge, LOCTIN Jean, Mme MAYEUX Sophie et M. RIGHI Laurent**, excusés

**RAPPORT N° 24 - 4 - MISSION SOLIDARITE - 4.1 - INSERTION**

M. CORZANI, rapporteur  
 Le conseil général,  
 Vu le Rapport N° 24 soumis à son examen.  
 Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.

**Dépenses d'investissement**

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>4 Solidarité</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>41 Insertion</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>
Programme	P412 - 412 Développement des actions d'insertion	100 000,00	0,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
018	Revenu de solidarité active	100 000,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>

**Dépenses de fonctionnement**

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>4 Solidarité</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>41 Insertion</b>	<b>123 152 940,00</b>	<b>133 076 000,00 €</b>
Programme	P411 - 411 Versement des allocations	117 032 690,00	126 692 000,00 €
Programme	P412 - 412 Développement des actions d'insertion	4 000 250,00	3 990 000,00 €
Programme	P413 - 413 Moyens départementaux ETI (hors RH)	120 000,00	194 000,00 €
Programme	P414 - 414 Mobilisation des politiques publiques à l'insertion	1 500 000,00	1 400 000,00 €
Programme	P415 - 415 Aide personnalisée de retour à l'emploi	500 000,00	800 000 €

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
017	Revenu de solidarité active	123 027 940,00	132 951 000,00 €
68	Dotations aux provisions	125 000,00	125 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>123 152 940,00</b>	<b>133 076 000,00 €</b>

#### Recettes de fonctionnement

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>4 Solidarité</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>41 Insertion</b>	<b>8 130 000,00</b>	<b>8 620 000,00</b>
Programme	P411 - 411 Versement des allocations	8 130 000,00	7 820 000,00
Programme	P415 - 415 Aide personnalisée de retour à l'emploi	0,00	800 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
017	Revenu de solidarité active	8 000 000,00	8 500 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	130 000,00	120 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>8 130 000,00</b>	<b>8 620 000,00</b>

Lors du vote correspondant :

- Les élus du groupe UDC déclarent s'abstenir
- Les élus des groupes Socialiste et Républicain, Front de Gauche et Démocrates Indépendants déclarent voter pour

#### **RAPPORT N° 25 - 4 - MISSION SOLIDARITE - 4.2 - PERSONNES AGEES**

Mme PILOT, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 25 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.



**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>4 Solidarité</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>42 Personnes âgées</b>	<b>87 287 071,00</b>	<b>87 845 504,00</b>
Programme	P421 - 421 Aide au maintien à domicile PA	40 765 000,00	40 530 804,00
Programme	P422 - 422 Vie en hébergement (dont Camille) PA	46 522 071,00	47 314 700,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	33 305,00	33 305,00
016	APA	68 086 188,00	68 438 305,00
65	Autres charges de gestion courante	19 067 578,00	19 323 894,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	50 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>87 287 071,00</b>	<b>87 845 504,00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>4 Solidarité</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>42 Personnes âgées</b>	<b>31 511 000,00</b>	<b>32 311 000,00</b>
Programme	P421 - 421 Aide au maintien à domicile PA	21 241 000,00	22 041 000,00
Programme	P422 - 422 Vie en hébergement (dont Camille) PA	10 270 000,00	10 270 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
016	APA	20 570 000,00	21 370 000,00
74	Dotations, subventions et participations	940 000,00	940 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000 000,00	10 000 000,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	1 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>31 511 000,00</b>	<b>32 311 000,00</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
Mission	4 Solidarité		
Pol. Sect.	42 Personnes âgées	756 545,20	622 440,08
Programme	P422 - 422 Vie en hébergement (dont Camille) PA	756 545,20	622 440,08

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
204	Subventions d'équipement versées	756 545,20	622 440,08

- fixe l'objectif annuel des dépenses de fonctionnement de la politique personnes âgées, tel que prévu par l'article 313-8 du CASF, à 87 845 504 € répartis selon les programmes suivants :

→ aide au maintien à domicile           **40 530 804 €.**  
→ vie en hébergement                   **47 314 700 €**

Ces montants incluent l'ouverture de l'EHPAD de Ville-Houdlemont en mars 2015, et l'extension de l'EHPAD de Colombey-les-Belles en janvier 2015.

- décide l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 10 000 € au CODERPA

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 26 - 4 - MISSION SOLIDARITE - 4.3 - PERSONNES HANDICAPEES**

Mme PILOT, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 26 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>4 Solidarité</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>43 Personnes handicapées</b>	<b>78 948 485,00</b>	<b>82 095 740,00</b>
Programme	P431 - 431 Aide au maintien à domicile PH	34 240 292,00	35 933 080,00
Programme	P432 - 432 Vie en hébergement PH	44 708 193,00	46 162 660,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
65	Autres charges de gestion courante	78 928 485,00	82 075 740,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	20 000,00
<b>TOTAUX</b>		<b>78 948 485,00</b>	<b>82 095 740,00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>4 Solidarité</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>43 Personnes handicapées</b>	<b>7 250 000,00</b>	<b>7 750 000,00</b>
<b>Programme</b>	<b>P431 - 431 Aide au maintien à domicile PH</b>	<b>6 450 000,00</b>	<b>6 950 000,00</b>
<b>Programme</b>	<b>P432 - 432 Vie en hébergement PH</b>	<b>800 000,00</b>	<b>800 000,00</b>

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
74	Dotations, subventions et participations	6 200 000,00	6 700 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 050 000,00	1 050 000,00
<b>TOTAUX</b>		<b>7 250 000,00</b>	<b>7 750 000,00</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Sans objet

- fixe l'objectif annuel des dépenses de fonctionnement de la politique personnes handicapées, tel que prévu par l'article 318-3 du CASF, à **82 095 740 €** répartis selon les programmes suivants :

aide au maintien à domicile : **35 933 080 €**

vie en hébergement : **46 162 660 €**

Ces montants incluent le financement final du double projet de l'AEIM relatif à l'extension de 16 places du foyer d'hébergement les Erables à Liverdun, et la transformation concomitante du foyer Cibulka à Neuves-Maisons en un foyer occupationnel de 40 places pour personnes handicapées vieillissantes

- décide l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 100 000 € pour 2015 à la Maison Départementale des Personnes Handicapées, ainsi que le versement à celle-ci des crédits à hauteur de 40 000 € pour abonder le fonds départemental de compensation du handicap.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## RAPPORT N° 27 - 4 - MISSION SOLIDARITE - 4.4 - DEVELOPPEMENT SOCIAL

Mme PILOT, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 27 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- Approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.
- Décide de ne pas solliciter de participation financière auprès des bénéficiaires de Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2017.
- Décide de renouveler l'aide départementale en faveur des Adultes relais pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2017, en complément des financements Etat.

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>4 Solidarité</b>	<b>5 856 000,00</b>	<b>5 987 400,00</b>
<b>Pol. Sect.</b>	<b>44 Développement social</b>	<b>5 856 000,00</b>	<b>5 987 400,00</b>
<b>Programme</b>	P441 - 441 Actions départementales sur le logement	3 468 000,00	3 600 000,00
	P442 - 442 Actions sociales de proximité	2 091 085,00	2 075 853,00
	P443 - 443 Protection des majeurs vulnérables	262 915,00	277 547,00
	P444 - 444 Moyens communs du travail social	34 000,00	34 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté en 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	274 915,00	306 547,00
65	Autres charges de gestion courante	5 581 085,00	5 680 853,00
<b>TOTAL</b>		<b>5 856 000,00</b>	<b>5 987 400,00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT:**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>4 Solidarité</b>	<b>18 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pol. Sect.</b>	<b>44 Développement social</b>	<b>18 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Programme</b>	P441 - 441 Actions départementales sur le logement	18 000,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>18 000,00</b>	<b>0,00</b>

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté en 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>70</b>	Produits des services, du domaine et ventes diverses	18 000,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>18 000,00</b>	<b>0,00</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT :**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>4 Solidarité</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>Pol. Sect.</b>	<b>44 Développement social</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>Programme</b>	P441 - 441 Actions départementales sur le logement	20 000,00	20 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté en 2014	Proposition du Président CP 2015
018	Revenu de solidarité active	20 000,00	20 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 28 - 4 - MISSION SOLIDARITE - 4.5 - PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE**

M. PISSENEM, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 28 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- Approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015 (fonction 41).

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>4 Solidarité</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>45 Protect. matern. et infant.</b>	<b>2 098 386</b>	<b>2 133 802</b>
Programme	P451 - 451 Accompagnement de l'accueil des jeunes enfants	350 000	300 000
Programme	P452 - 452 Promotion de la santé de la famille, de la mère et de l'enfant	1 748 386	1 833 802

Chapitre	Libellé Chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	130 352	144 352
65	Autres charges de gestion courante	1 968 034	1 989 450
<b>TOTAL</b>		<b>2 098 386</b>	<b>2 133 802</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>4 Solidarité</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>45 Protect. matern. et infant.</b>	<b>355 000</b>	<b>355 000</b>
Programme	P452 - 452 Promotion de la santé de la famille, de la mère et de l'enfant	355000	355 000

Chapitre	Libellé Chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
75	Autres produits de gestion courante	355 000	355 000
<b>TOTAL</b>		<b>355 000</b>	<b>355 000</b>

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

### **RAPPORT N° 29 - 4 - MISSION SOLIDARITES - 4.6 - AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (ASE)**

M. PISSEMEM, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 29 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- Approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 8 - 2 - MISSION AMENAGEMENT - 2.1 - SOUTIEN AUX PRIORITES LOCALES - 2.9 - NOUVEAU DISPOSITIF D'APPUI AUX TERRITOIRES**

M. JACQUIN, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 8 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- Approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions budgétaires correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.

- Décide :

- de modifier le règlement du fonds des amendes de police pour l'année 2015 en inversant l'ordre de priorité pour rendre tous les dossiers de priorité 3 éligibles à la programmation 2014 et non pris en compte faute de crédits suffisants,

-

- dans le cadre du nouveau CTDD, de revoir ce règlement pour l'adapter au contexte actuel et tenir compte des ressources des collectivités bénéficiaires.

**DEPENSES**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>2 Aménagement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>21 Soutien aux priorités locales</b>	<b>12 200 000,00</b>	<b>9 063 000,00</b>
Programme	P211 - 211 Dotation communale d'investissement	8 500 000,00	5 528 303,00
Programme	P212 - 212 Dotation intercommunale d'investissement	1 700 000,00	1 234 697,00
Programme	P213 - 213 Dotation de solidarité	2 000 000,00	2 300 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
204	Subventions d'équipement versées	12 200 000,00	9 063 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>12 200 000,00</b>	<b>9 063 000,00</b>



Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>2 Aménagement</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>29 Nouveau dispositif d'appui aux territoires</b>	<b>0.00</b>	<b>2 700 000,00</b>
Programme	P291 - 291 Nouveau dispositif d'appui aux territoires	0.00	2 700 000.00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
204	Subventions d'équipement versées	0.00	2 700 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>	<b>2 700 000,00</b>

Lors du vote correspondant :

- Les élus du groupe UDC déclarent s'abstenir
- Les élus des groupes Socialiste et Républicain, Front de Gauche et Démocrates Indépendants déclarent voter pour

**RAPPORT N° 9 - 2 - MISSION AMENAGEMENT - 2.2 - SOUTIEN AUX PROJETS TERRITORIAUX**

M. JACQUIN, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 9 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions budgétaires correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015 ;

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	proposition du président CP 2015
Mission	2 Aménagement		
Pol. Sect.	<b>22 Soutien aux projets territoriaux</b>	<b>13 000 000,00</b>	<b>8 124 000,00</b>
Programme	P221 - 221 Dotation d'appui aux projets de territoire-Investissement	13 000 000,00	8 124 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	proposition du président CP 2015
204	Subventions d'équipement versées	13 000 000,00	8 109 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	15 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>13 000 000,00</b>	<b>8 124 000,00</b>

Lors du vote correspondant :

- Les élus du groupe UDC déclarent s'abstenir
- Les élus des groupes Socialiste et Républicain, Front de Gauche et Démocrates Indépendants déclarent voter pour

### **RAPPORT N° 23 - 3 - MISSION EDUCATION - 3.8 - C.T.D.D. - DAPRO FONCTIONNEMENT**

M. JACQUIN, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 23 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- Approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>3 Education</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>38 DAPRO fonctionnement</b>	<b>4 913 646,00</b>	<b>5 308 822,00</b>
Programme	P381 Dotation appui aux projets de territoire - fonctionnement	4 913 646,00	5 308 822,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	49 000,00	51 500,00
65	Autres charges de gestion courante	4 864 646,00	5 257 322,00
<b>TOTAL</b>		<b>4 913 646,00</b>	<b>5 308 822,00</b>

- Attribue à l'EPA Meurthe et Moselle Développement une somme de 100 540 € au titre de l'année 2015

Lors du vote correspondant :

- Les élus du groupe UDC déclarent s'abstenir
- Les élus des groupes Socialiste et Républicain, Front de Gauche et Démocrates Indépendants déclarent voter pour

### **RAPPORT N° 10 - 2 - MISSION AMENAGEMENT - 2.3 - AMENAGEMENT FONCIER ET URBANISME**

M. JACQUIN, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 10 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- Autorise le président à signer les engagements, les conventions et études complémentaires correspondants aux programmes en cours et à passer les marchés, et éventuels avenants conformément au code des marchés publics,

- Approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Propositions du Président CP 2015
Mission	2 Aménagement	1 500,00	1 500,00
Pol. Sect.	23 Aménagement Foncier, Urbanisme	1 500,00	1 500,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Propositions du Président CP 2015
011	Charges à caractère général	1 500,00	1 500,00

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Propositions du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>2 Aménagement</b>	<b>1 200 000,00</b>	<b>1 100 000,00</b>
Pol. Sect.	23 Aménagement Foncier, urbanisme	1 200 000,00	1 100 000,00
Programme	P231 - 231 Aménagement foncier	1 200 000,00	1 100 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 200 000,00</b>	<b>1 100 000,00</b>

Chapitres	Libellé Chapitre	CP votés BP 2014	Propositions du Président CP 2015
204	Subventions d'équipement versées	539 079,00	645 926,00
45421	Remembrements effectuées d'office (dépenses)	72 473,00	56 500,00
45441	Dépenses pour travaux d'aménagement fonciers effectués d'office (Dépenses)	588 448,00	397 574,00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 200 000,00</b>	<b>1 100 000,00</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	Propositions du Président CP 2015
Mission	2 Aménagement	347 000,00	30 000,00
Pol. Sect.	23 Aménagement Foncier, Urbanisme	347 000,00	30 000,00
Programme	P231 - 231 Aménagement foncier	347 000,00	30 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP votés BP 2014	Propositions du Président CP 2015
45442	Dépenses pour travaux d'aménagement fonciers effectués d'office (recettes)	<b>347 000,00</b>	30 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>347 000,00</b>	<b>30 000,00</b>

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 11 - 2 - MISSION AMENAGEMENT - 2.4 - APRES-MINES**

M. JACQUIN, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 11 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

**PROJET DE DELIBERATION**

- Approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions budgétaires correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Niveau	Libellé	CP votés BP 2014	proposition du président CP 2015
Mission	2 Aménagement		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>24 Après mines</b>	<b>990 130,00</b>	<b>6 000,00</b>
Programme	P241 après-mines	990 130,00	6 000,00

Chapitre	Libellé	CP votés BP 2014	Proposition du Président CP 2015
204	Subventions d'équipement versées	990 130,00	6 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>990 130,00</b>	<b>6 000,00</b>

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 35 - 5 - MISSION RESSOURCES - 5.6 I - EQUILIBRE BUDGETAIRE - EMPRUNTS - DOTATIONS - FISCALITE**

M. MANGIN, rapporteur  
Le conseil général,  
Vu le Rapport N° 35 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- Décide de reconduire le taux de 4.5% de la taxe départementale des droits de mutation à titre onéreux,

- Décide de reconduire le taux de 17.24% d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties,

- Décide de reconduire l'ensemble des exonérations prises par le département en matière de fiscalité directe locale,

- Décide de reconduire le coefficient multiplicateur unique à 3 de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité,

- Approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire et précise que les inscriptions budgétaires correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2015.

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>56 Equilibre budgétaire</b>	<b>8 144 636,00</b>	<b>11 986 814,00</b>
Programme	P562-Dépenses imprévues	203 836,00	499 214,00
	P563-Emprunts, gestion de la dette et trésorerie	7 940 800,00	7 193 600,00
	P564-Dotations versées par l'Etat et fiscalité indirecte	0,00	4 294 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
022	Dépenses imprévues	203 836,00	499 214,00
011	Charges à caractère général	10 000,00	10 000,00
66	Charges financières	7 930 800,00	7 183 600,00
014	Atténuation de produit	0,00	4 294 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>8 144 636,00</b>	<b>11 986 814,00</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>56 Equilibre budgétaire</b>	<b>77 500 410,80</b>	<b>76 025 132</b>
Programme	P562-dépenses imprévues	569 140,80	25 132,00
	P563-Emprunts, gestion de la dette et trésorerie	76 931 270,00	76 000 000,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
020	Dépenses imprévues	569 140,80	25 132,00
16	Emprunts et dettes assimilées	76 818 000,00	76 000 000
204	Subventions d'équipement versées	113 270,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>77 500 410,80</b>	<b>76 025 132,00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>56 Equilibre budgétaire</b>	<b>611 499 946,00</b>	<b>626 494 123,00</b>
Programme	P564-Dotations versées par l'Etat et fiscalité indirecte	393 114 033,00	395 421 460,00
	P565- Imposition directe locale	218 385 913,00	231 072 663,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
73	Impôts et taxes	213 253 007,00	242 606 436,00
731	Impositions directes	218 385 913,00	231 072 663,00
74	Dotations, subventions et participations	179 861 026,00	152 815 024,00
<b>TOTAL</b>		<b>611 499 946,00</b>	<b>626 494 123,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Niveau	Libellé	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
<b>Mission</b>	<b>5 Ressources</b>		
<b>Pol. Sect.</b>	<b>56 Equilibre budgétaire</b>	<b>127 928 915,00</b>	<b>142 460 037,00</b>
Programme	P561-Gestion de l'actif départemental	519 000,00	200 000,00
	P563-Emprunts, gestion de la dette et trésorerie	115 000 000,00	129 200 000,00
	P564-Dotations versées par l'Etat et fiscalité indirecte	12 409 915,00	13 060 037,00

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2014	Proposition du Président CP 2015
024	Produit de cessions des immobilisations	519 000,00	200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 200 000,00	7 800 000,00
13	Subventions d'investissement	5 209 915,00	5 260 037,00
16	Emprunts et dettes assimilées	115 000 000,00	129 200 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>127 928 915,00</b>	<b>142 460 037,00</b>

Lors du vote correspondant :

- Les élus du groupe UDC déclarent voter contre,
- Les élus du groupe Démocrates Indépendants déclarent s'abstenir,
- Les élus des groupes Socialiste et Républicain, Front de Gauche déclarent voter pour.

**RAPPORT N° 36 - 5 - MISSION RESSOURCES - 5.6 II -  
AUTORISATIONS PLURIANNUELLES**

M. MANGIN, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 36 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'état de situation des autorisations pluriannuelles mis en annexe des éditions légales du projet de budget primitif 2015 ;

- décide de l'ouverture des autorisations de programme et autorisations d'engagement tel que mentionné dans le présent rapport ;

- décide d'actualiser les autorisations de programme et autorisations d'engagement tel que mentionné dans le présent rapport ;

- décide de clôturer les autorisations de programme et autorisations d'engagement tel que mentionné dans le présent rapport.

Lors du vote correspondant :

- Les élus des groupes UDC et Démocrates Indépendants déclarent s'abstenir,
- Les élus des groupes Socialiste et Républicain, Front de Gauche déclarent voter pour.

**RAPPORT N° 37 - 5 - MISSION RESSOURCES - 5.7 - EQUILIBRE  
GENERAL DU BUDGET PRIMITIF 2015**

M. MANGIN, rapporteur

Le conseil général,

Vu le Rapport N° 37 soumis à son examen.

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'équilibre général du budget primitif 2015 du budget Départemental et des huit budgets annexes :

- Laboratoire Vétérinaire et Alimentaire Départemental,
- Manifestations et activités des sites touristiques de Meurthe et Moselle,
- Réseau Educatif de Meurthe et Moselle,
- Assistance Technique Eau
- Réseau Départemental Hauts Débits,
- Parc départemental,
- Régie de la Colline de Sion-Vaudémont
- Meurthe-et-Moselle Tourisme



- adopte le budget primitif 2015 du budget Départemental et des budgets annexes du Laboratoire Vétérinaire et Alimentaire Départemental, des Manifestations et activités des sites touristiques de Meurthe et Moselle, de l'Assistance Technique Eau, du Parc départemental, de Meurthe-et-Moselle Tourisme présentés selon l'instruction budgétaire et comptable M52 et votés par nature et par chapitre,

- adopte le budget primitif 2015 du budget annexe du Réseau Educatif de Meurthe et Moselle présenté selon l'instruction budgétaire et comptable M22 et voté par nature, chapitre et groupes fonctionnels,

- adopte le budget primitif 2015 du budget annexe Réseau Départemental Hauts Débits et de la Régie de la Colline de Sion-Vaudémont présenté selon l'instruction budgétaire et comptable M4 voté par nature et par chapitre.

- et précise que les éditions légales du budget primitif 2015 du budget principal et des huit budgets annexes sont joints à cette délibération

Lors du vote correspondant :

- Les élus du groupe UDC déclarent voter contre,
- Les élus du groupe Démocrates Indépendants déclarent s'abstenir,

Les élus des groupes Socialiste et Républicain, Front de Gauche déclarent voter pour.

---ooOoo---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et la session est close à 16H10.

La prochaine session du conseil général aura lieu le **LUNDI 2 FEVRIER 2014**, à 10H00.

LE PRESIDENT,

Mathieu KLEIN